



N°273
OCTOBRE 2003

Montpellier

Notre Ville

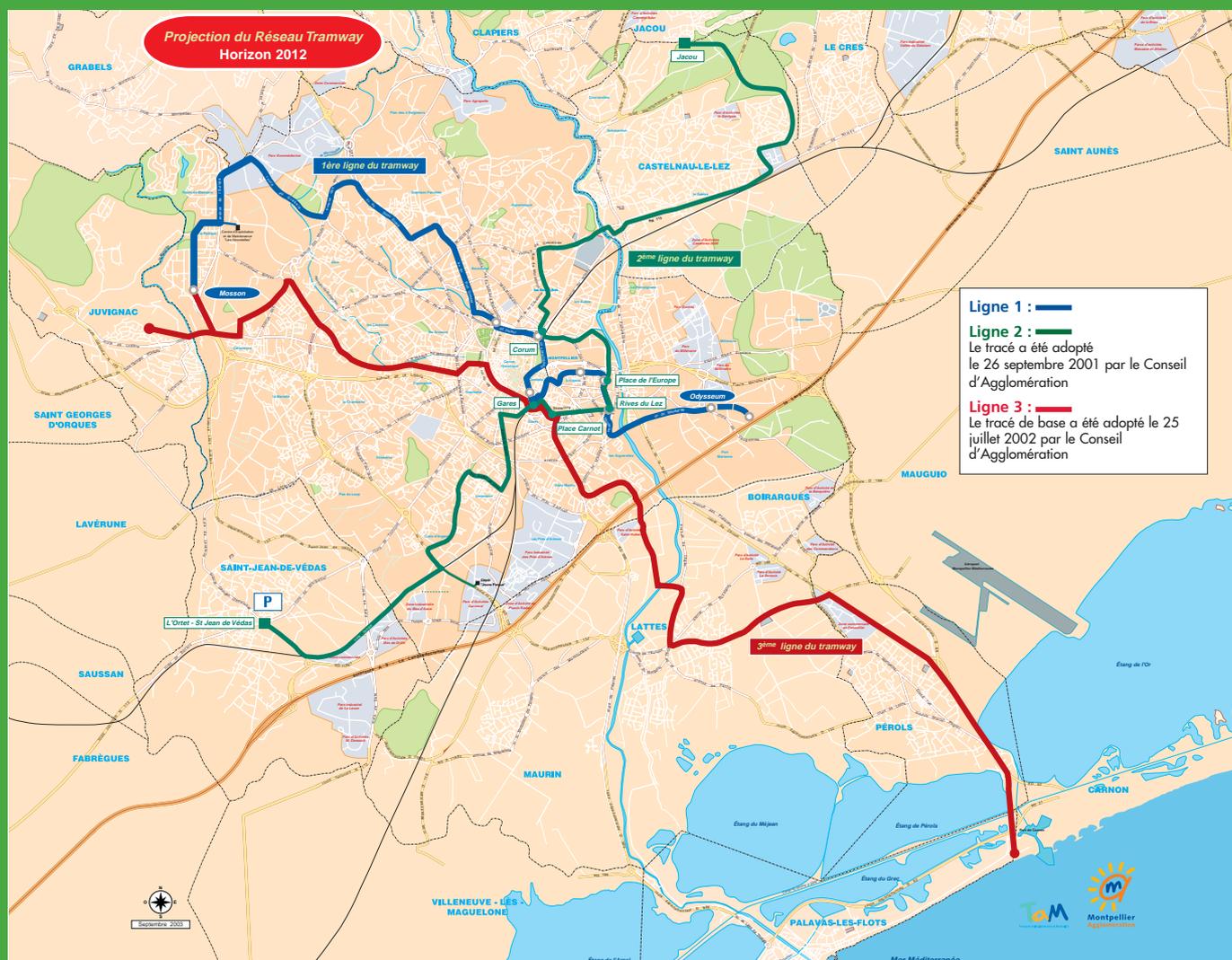
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Jusqu'au 31 octobre

La 2^e ligne du réseau Tramway de l'Agglomération de Montpellier (composé à terme de trois lignes) est à l'enquête

(1994-2012)



10 - 19 OCTOBRE

55^e Foire Internationale de Montpellier : E viva España !

Du 10 au 19 octobre 2003, le Parc des Expositions de Montpellier se met aux couleurs de l'Espagne, invitée d'honneur de la 55^e Foire Internationale de Montpellier.

La Foire pratique

Horaires

10h - 20h les 10, 12, 13, 15, 16 et 19 octobre.
10h - 23h les 11, 14, 17 et 18 octobre.

Tarifs

Tarif général : 6 €
Tarif réduit : 4,50 €
Pass'Famille : 17 € (pour 2 adultes et maximum 4 enfants de moins de 18 ans)

Tarif spécial : 1 € (enfants de 5 à 9 ans, groupes scolaires à partir de la 6^e...)



Cordes à corps : jazz tzigane

La 55^e Foire Internationale de Montpellier fête l'Espagne et fait de la ville de Barcelone l'ambassadrice de ce pays en mettant à l'honneur les 40 ans de jumelage avec la ville de Montpellier. Si Barcelone est une ville aux mille contrastes, l'Espagne est sûrement l'un des pays les plus surprenants dans ses diversités artistiques, culturelles, géographiques, historiques, mais aussi le plus envié en matière de festivités. Les relations entre l'Espagne et la France sont si proches que l'on ne s'étonne plus des similitudes de qualité et rythme de vie. Le jumelage Barcelone - Montpellier, officialisé en 1963, se concrétise par divers échanges scolaires, inter-universitaires, culturels, associatifs et par des échanges d'expérience, par exemple dans les domaines des transports, de l'environnement et du tourisme, qui créent une véritable relation de proximité entre les deux villes.

Fière de son autonomie, Barcelone a gagné sa renommée mondiale en organisant les Jeux Olympiques de 1992. Elle est une ville exubérante par son art, son architecture, sa culture, son théâtre, sa gastronomie et son atmosphère. Elle a beaucoup à offrir, tant en mémoire de son passé que de son amour de la modernité. Certains quartiers, comme le "Barri Gotic" (quartier gothique, partie la plus ancienne de la ville), la "Rambla" (longue avenue qui s'étend du centre ville jusqu'à la mer), l'"Eixample" (quartier chic avec les meilleurs magasins et res-

taurants de la ville), "Montjuïc" (colline réputée pour ses jardins et panoramas, ses complexes culturels et sportifs) représentent au mieux la diversité et l'intensité de la capitale de la Catalogne.

De par sa situation stratégique, la Catalogne a un pied en France, l'autre en Espagne, ce qui en fit longtemps le seul lien entre ces nations. Pays de la Méditerranée, tous deux vivent au travers de ses multiples richesses : saveurs, couleurs et lumières. Ils partagent le même goût pour la mode et la cuisine. Au cœur des fêtes locales, les "encierros", lâchers de taureaux dans les rues de la ville, et la sardane, danse traditionnelle du Roussillon et de la Catalogne, représentent sûrement les meilleurs exemples des similitudes franco-hispanophones.

L'Espagne est la première puissance tou-



Baillerie : danses arabo-andalouses du XI^e siècle

ristique mondiale avec plus de 50 millions de visiteurs annuels. Et même si les concentrations urbaines subsistent, il reste encore une Espagne naturelle et sauvage aux multiples paysages : vallées vertes, falaises de granit, plaines désertiques... L'Espagne possède également une riche histoire à laquelle chaque envahisseur, chaque civilisation apporta sa pierre : Grecs, Phéniciens, Carthaginois, Romains, Wisigoths et Maures l'ont tous convoitée avant qu'elle ne soit reconquise par les Catholiques.

" - Las Españas -", les Espagnes, est le nom donné à l'Espagne par les Espagnols qui aiment scander la diversité de leur pays. Une diversité qui se traduit par exemple dans la création contemporaine, voire avant-gardiste, sans toutefois être jamais coupée de son patrimoine ni de ses traditions.



Pena Flamenca : folklore andalou

L'Espagne met l'ambiance à la Foire

Dès l'entrée dans l'enceinte de la Foire Internationale de Montpellier, le ton sera donné par une porte en trompe-l'œil de mosaïque arabo-andalouse, des peintures, des images projetées sur écran géant et une décoration faisant la part belle aux orangers et aux citronniers.

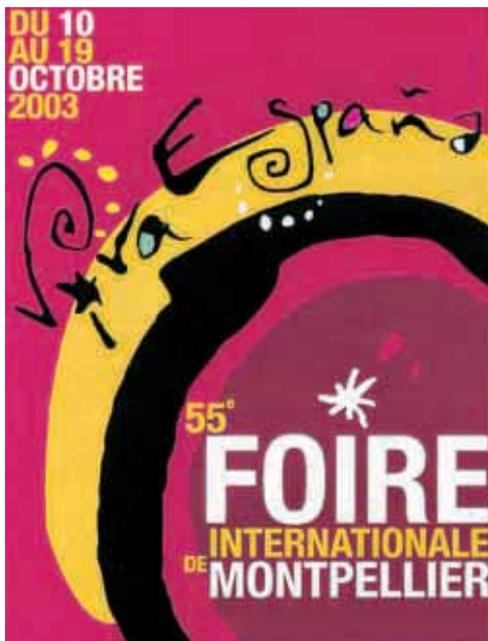
Au centre de la cour formée par les halls 5, 6, 10 et 12, un chapiteau de 150 m² abritera une bodega destinée à devenir le haut lieu de la Foire autant pour la fête que pour la gastronomie. Les visiteurs pourront non seulement s'y régaler des spécialités gastronomiques espagnoles mais aussi y danser les soirs de nocturne et assister gratuitement aux concerts et aux spectacles qui seront donnés sur la scène d'un galion qui jettera son ancre et se transformera en scène pour accueillir les professionnels et les associations de culture espagnole de Montpellier.

De nombreuses animations seront aussi or-

ganisées, notamment pour les enfants, mais aussi pour les curieux, les amateurs de danse, de musique ou de théâtre qui pourront découvrir, le flamenco, la sardane, les danses arabo-andalouses, les coblas... De nombreuses associations de culture espagnole de Montpellier et de la région prennent une part active à la mise en place de ces différentes animations programmées dans le cadre de cette 55^e édition de la Foire Internationale de Montpellier.



Théâtre Aragon : théâtre de rue sur le Roi d'Aragon



29 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE

4^e Salon du Cheval de Montpellier

Du professionnel au visiteur, du néophyte au connaisseur, de l'enfant à l'adulte, chacun trouvera son bonheur au 4^e Salon du Cheval de Montpellier, rendez-vous équestre incontournable du grand Sud.

Plus de 200 exposants, 250 éleveurs, des championnats européens et nationaux, des animations, des démonstrations... Pendant 5 jours, du 29 octobre au 2 novembre 2003, le parc des expositions de Montpellier vivra au rythme de l'équitation et de la nouveauté. Chacun pourra assister à des compétitions en intérieur comme en extérieur, regarder des démonstrations de voltige, de monte Américaine ou Camargue, de maréchalerie, parier et assister à des courses, profiter des conseils de professionnels de la santé animale, découvrir les différentes présentations de techniques de dressage...

Les galas, cette année encore, seront présentés gratuitement. Pour la première fois, la majorité des troupes et des cavaliers composant ces spectacles ne se sont pas encore produits au Salon du Cheval de Montpellier. Tous, dans des équitations, des genres et des styles très différents montreront leur passion, leur recherche et leur créativité. Le restaurant équestre, lieu central

des animations, proposera cette année également de nombreux rendez-vous, des écrans géants permettant de mieux observer les évolutions des cavaliers et de se tenir informé des activités journalières.

Tous les jours, des ventes de chevaux seront aussi effectuées par des associations d'éleveurs de chevaux de race ainsi que par des particuliers.

Différents villages, tels le village des chevaux de trait et le village d'artisans de métiers traditionnels marqueront également l'édition 2003 du Salon du Cheval de Montpellier, permettant ainsi de présenter différentes races peu présentes dans notre région et de découvrir avec des professionnels tout ce qui fait l'univers de l'équitation.

Les chevaux de sport seront aussi de la partie grâce à différentes fédérations qui assureront tous les jours des présentations en main et des démonstrations de saut en liberté.

Enfin, les enfants seront particulièrement

Pratique

Horaires
Salon (stands) : 10h - 20h
Restaurant équestre : 10h - 24h

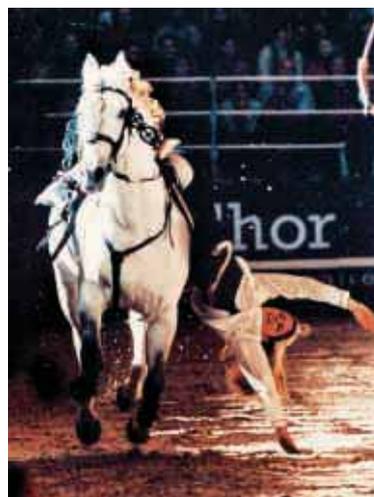
Tarifs
29 octobre, 1^{er} jour du salon :
tarif réduit (7 €) pour tous
• Tarif plein
Entrée générale : 11 €
Forfait 2 jours : 18 €
• Tarif réduit
Entrée générale : 7 €
Forfait 2 jours (enfants de 6 à 18 ans) : 12 €
PassFamille (2 adultes + 4 enfants max de moins de 18 ans) : 29 €

soignés cette année avec les journées spéciales reconduites à la demande de nombreux centres aérés et écoles, organisées dans le but de leur faire découvrir le monde équestre, mais aussi grâce à la mise en place d'un pôle dédié aux enfants.

Dans ce véritable campement indien composé de plusieurs tipis, des "indiens" animateurs les accueilleront et leur feront découvrir le grimage, l'artisanat du cuir et la fabrication de petits objets sur le thème du cheval.

Attendant à ce village enfants, une carrière leur permettra également une approche du poney et une initiation à la monte.

4^{ème} édition
Salon du Cheval de Montpellier
du 29 octobre au 2 novembre 2003
Le Parc Expo - Montpellier



Los Rios

Les concours 2003

- Championnat européen d'équitation de travail
- 1^{er} Championnat européen du cheval de race Lusitanienne
- Championnat de France du cheval de race Espagnole
- Championnat de France de Doma Vaquera
- Championnat de France AFET de Team Penning
- Horse-Ball Classe Elite
- Concours Dressage National Pro 2
- Dressage Poney Carrousel 2^e et 1^{re} série
- Modèles et allures du cheval de race Camargue
- Cattle Penning

JOURNÉE DE LA COURTOISIE AU VOLANT

La 4^e journée nationale de la courtoisie au volant, organisée par l'Association Française de Prévention des Comportements au volant, aura lieu le 30 octobre. Tout au long de la journée des actions et initiatives seront mises en place partout en France afin d'informer et sensibiliser les usagers de la route : animations sur les axes d'autoroutes, réunions publiques, colloques, conférences et sensibilisation dans les écoles. A l'occasion de cette journée un livret intitulé "charte de la bonne conduite", contenant un test "Quel conducteur êtes-vous ?" sera diffusé.

VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

Montpellier médiévale, le 7/10 à 15h, la faculté de médecine, le 11/10, le 18/1, le 25/10 et le 01/11 à 10h30, la Miséricorde, le 14/10 à 15h, l'amphithéâtre Saint-Côme, le 24/10 à 15h, le jardin des plantes, le 28/10 à 15h, les cours d'hôtels particuliers du 17^e siècle, le 4/11 à 15h et les cours d'hôtels particuliers du 18^e siècle, le 13/11 à 15h. Réservation au 04 67 60 60 60.

CHORALE DE PÉTRARQUE

La chorale de l'Université du Tiers Temps dirigée par Christian Buono recherche des choristes et particulièrement des voix d'hommes. Renseignements à l'UTT, 2 place Pétrarque, tél. : 04 67 60 66 73.

CONFÉRENCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

"Les affaires de Jacques-Cœur" par Jean Hilaire, le 13/10,
"Théâtre et religion" par Bernard Reymond, le 20/10,
"Eve Gramatzki : cheminement et destin tragique d'un peintre de génie" (Königsberg 1935, Paris 1903), par Marc Jaulmes, le 27/10, "Robert Jonard et la physiologie végétale" par Nicole Paris, le 3/11.
Les séances de l'Académie se tiendront à 17h30 à l'Hôtel Lunas.
Renseignements : acad.scilett@sc.univ-montp1.fr.

MONTPELLIER en images

.....
Fabrice Laposta, Sébastien Grail, Jean Perrier, Manu Bilon et Mickaël Laurent-Gonnet (de gauche à droite sur notre photo), du Montpellier Sport Boules, ont été sacrés champions de France quadrettes de boule lyonnaise en catégorie "Elite", à Grenoble, à la fin du mois d'août dernier. Le Montpellier Sport Boules signe ainsi une saison remarquable, remportant les cinq titres nationaux : champion de France des clubs "Elite", champion de France en doublettes, en quadrettes, en tir progressif et en tir de précision.



Des milliers de Montpelliérains ont répondu présent au rendez-vous que leur avaient donné les quelque 1 200 associations qui participaient, le 14 septembre, à l'Antigone des Associations organisé par la Ville de Montpellier. Toute la journée, de 9h à 19h, entre la place Paul Bec et les berges du Lez, chacun a ainsi pu s'informer et découvrir les nombreuses activités proposées par ces associations dans tous les domaines : sport, culture, découverte, divertissement, loisirs, engagement citoyen, solidarité...

• L'opération Tous à vélo s'est déroulée le 21 septembre.
• Au programme, notamment, pour cette manifestation qui a réuni de très nombreux participants, des animations ludiques pour les enfants sur l'Esplanade ainsi que deux parcours à vélo dont l'un se terminait sur les pistes de la patinoire Végapolis à Odysseum.



Le premier Marché de la faïence et de la poterie de Montpellier s'est déroulé le 13 septembre dernier sur le boulevard Louis Blanc et sur la place Albert 1^{er}. 25 artisans de la région ont participé à cette manifestation lancée par

Christian Fiol, créateur de l'association Ursulines-Corum, avec le soutien de la Ville de Montpellier.



• Dans le cadre des Journées du patrimoine qui se déroulaient les 20 et 21 septembre, l'Office de tourisme de Montpellier, en collaboration avec l'Association Salve Saint Matthieu, proposait des visites commentées de l'Eglise Saint Matthieu qui ont attiré de nombreux visiteurs.

Intempéries du 22 septembre

La Ville a demandé son classement en état de catastrophe naturelle

Le 22 septembre, il est tombé en quelques heures 204 mm d'eau alors que le cumul sur l'année à Montpellier est de 700 mm en moyenne. Et si la ville, qui a demandé son classement en état de catastrophe naturelle, a subi de nombreux dégâts, il n'y a fort heureusement aucune victime à déplorer.

Face aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur Montpellier le 22 septembre, dès 10h15, la Ville a décidé d'ouvrir le PC Crise situé au sous-sol de la mairie afin de pouvoir répondre en urgence aux éventuels appels de détresse des Montpelliérains.

Près de 250 agents municipaux ont été mobilisés toute la journée et une partie de la nuit pour répondre à des situations d'urgence qui ont nécessité environ 470 interventions. Par ailleurs, huit familles ont été relogées par le CCAS et, dans la soirée, Montpellier Agglomération et la Ville ont ouvert le Zénith où des automobilistes dans l'impossibilité de rejoindre Mauguio, Lansargues ou Mudaison, ainsi que des pompiers venus en renfort des Pyrénées Orientales et de l'Aude, ont passé une partie de la nuit.

VOIRIE

Sur l'ensemble de la journée du lundi 22 septembre, 80 agents ont été mobilisés auxquels se sont joints une vingtaine d'ouvriers de 4 entreprises de travaux publics. Deux tracto-pelles et dix camions étaient à pied d'œuvre :

- 36 balisages de sécurité (dont 10 sur des murs de soutènement effondrés appartenant à des particuliers) ont été réalisés,
- 24 interventions d'urgence (mise en place de tampons, enlèvements de gravats,...) ont dû être réalisées,
- la fermeture et la surveillance des 7 points bas de la Ville dont l'avenue du Pirée et l'avenue de la Justice de Castelnaud ont été assurées pendant la nuit du 22 au 23 septembre.

Le 23 septembre, au lendemain des intempéries, les 80 agents du service municipal de la voirie étaient toujours sur le terrain ainsi qu'une centaine d'ouvriers de 6 entreprises de travaux publics. Côté matériel, 10 tracto-pelles, 18 camions et 20 fourgons étaient mobilisés.

32 interventions (murs effondrés, chaussées arrachées, gravats, coulées de boue, trottoirs défoncés, trous importants...) ont été effectuées dans la matinée et, dans l'ensemble, on recensait de très nombreux dégâts localisés plus généralement dans les quartiers péri-urbains que dans le centre ville.



Dans la soirée, le Zénith a été ouvert aux automobilistes dans l'impossibilité de rentrer chez eux.



Dès 10h15, la Ville avait décidé d'ouvrir le PC Crise, afin de pouvoir répondre en urgence aux éventuels appels de détresse des Montpelliérains.

SERVICE DES EAUX

Environ 40 interventions ont été effectuées par le service. 5 entreprises ont été mobilisées soit environ 20 personnes et 5 camions : 3 entreprises de travaux publics, 1 entreprise de curage et 1 entreprise d'entretien de ruisseaux.

ECLAIRAGE PUBLIC

25 interventions ont été nécessaires qui ont mobilisé 6 agents municipaux ainsi que 2 entreprises et 5 ouvriers. 120 mètres linéaires de torsadé a dû être remplacé.

RÉGULATION DU TRAFIC

Sur les 270 carrefours à feux que compte la Ville, le tiers au moins a été touché par la foudre, ce qui a occasionné de grandes perturbations dans le trafic routier. Ces pannes ont demandé la présence de 4 agents municipaux ainsi que l'intervention du personnel de 2 entreprises spécialisées.

POLICE MUNICIPALE

Mobilisés au départ pour la journée "En ville sans ma voiture", 60 agents de police étaient sur le terrain et ont pu se rendre dès le milieu de la matinée dans les secteurs les plus sensibles : rond point des Prés d'Arènes, Voie Domitienne, pont submersible de l'avenue de la Justice de Castelnaud, tunnel de la Comédie, avenue du Pirée...

ÉCOLES

Une quarantaine d'écoles ont subi des dégâts plus ou moins importants qui se traduisent prin-

cipalement par des dégradations de faux-plafonds. Le nettoyage des locaux a été assuré par le personnel des écoles ou, dans les cas les plus critiques, par une entreprise privée. Une visite de tous les établissements concernés a été effectuée afin d'évaluer la gravité des dégâts et de mettre au point le programme des travaux à prévoir dans les meilleurs délais.

Aucune école n'a été fermée par décision municipale et la restauration scolaire a été normalement assurée.

Lors du Conseil municipal du 26 septembre, la Ville a adopté un vœu (texte publié ci-joint en encadré) pour demander son classement en état de catastrophe naturelle.

INTEMPÉRIES DU 22 SEPTEMBRE 2003

Demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle

Les violentes et abondantes précipitations qui se sont abattues sur la ville le 22 septembre 2003 ont provoqué le débordement de plusieurs cours d'eau et ont causé de nombreux dégâts aux équipements publics et privés, ainsi que des pertes d'exploitation commerciales.

La Ville a immédiatement mis en place une cellule de crise et les services municipaux compétents sont intervenus dans de nombreux quartiers, aux côtés des services de secours.

Le caractère exceptionnel de ce phénomène conduit à vous proposer de mettre en œuvre la procédure prévue par la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles et de demander la constatation de l'état de catastrophe naturelle pour ces intempéries.

GrandCœur, un projet décisif pour le centre-ville

GrandCœur est le nom de la mission chargée de l'aménagement et de l'urbanisme de l'Ecusson et de ses proches quartiers jusqu'en 2010. Déjà, un certain nombre de dossiers pilotés par l'équipe se concrétisent.



Pour plus d'informations sur GrandCœur, venez rencontrer l'équipe de la mission

L'équipe de GrandCœur a pour mission de coordonner les études, les actions et les futurs projets d'aménagements et d'urbanisme du centre-ville. Elle est pilotée par Roland Castanier, manager du centre-ville, assisté d'une équipe d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens employés à la Ville de Montpellier. L'équipe est également complétée d'une antenne opérationnelle de la SERM (Société d'Équipement de la Région de Montpellier) pour la production de logements, et d'une antenne d'ACM (Aménagement Construction de Montpellier) pour la promotion du logement social.

Provisoirement installée à l'hôtel Montcalm, au 13, rue de la République, à deux pas de la gare, la mission GrandCœur emménagera définitivement en fin d'année dans ses propres locaux, boulevard du Jeu de Paume. Tous les Montpelliérains peuvent venir s'informer et rencontrer l'équipe. Ouvert, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Tél. : 04 67 34 88 20. Site Internet : www.ville-montpellier.fr

GrandCœur est un projet de redynamisation et de revitalisation du centre-ville qui prend en compte les évolutions du monde contemporain, de la vie sociale, économique, environnementale et culturelle. Il s'inscrit dans la continuité d'une politique de développement harmonieux de l'ensemble de la ville.

A quoi sert GrandCœur ?

Il accompagne l'évolution du quartier centre pour les sept prochaines années. Son programme vise à favoriser : la création et la rénovation de logements en centre-ville, à contribuer au dynamisme de l'offre commerciale, au maintien des activités artisanales et du secteur tertiaire, à l'embellissement et la revalorisation du patrimoine, à l'embellissement des espaces publics et au développement des équipements de services à la population. Concrètement au quotidien, GrandCœur va permettre par

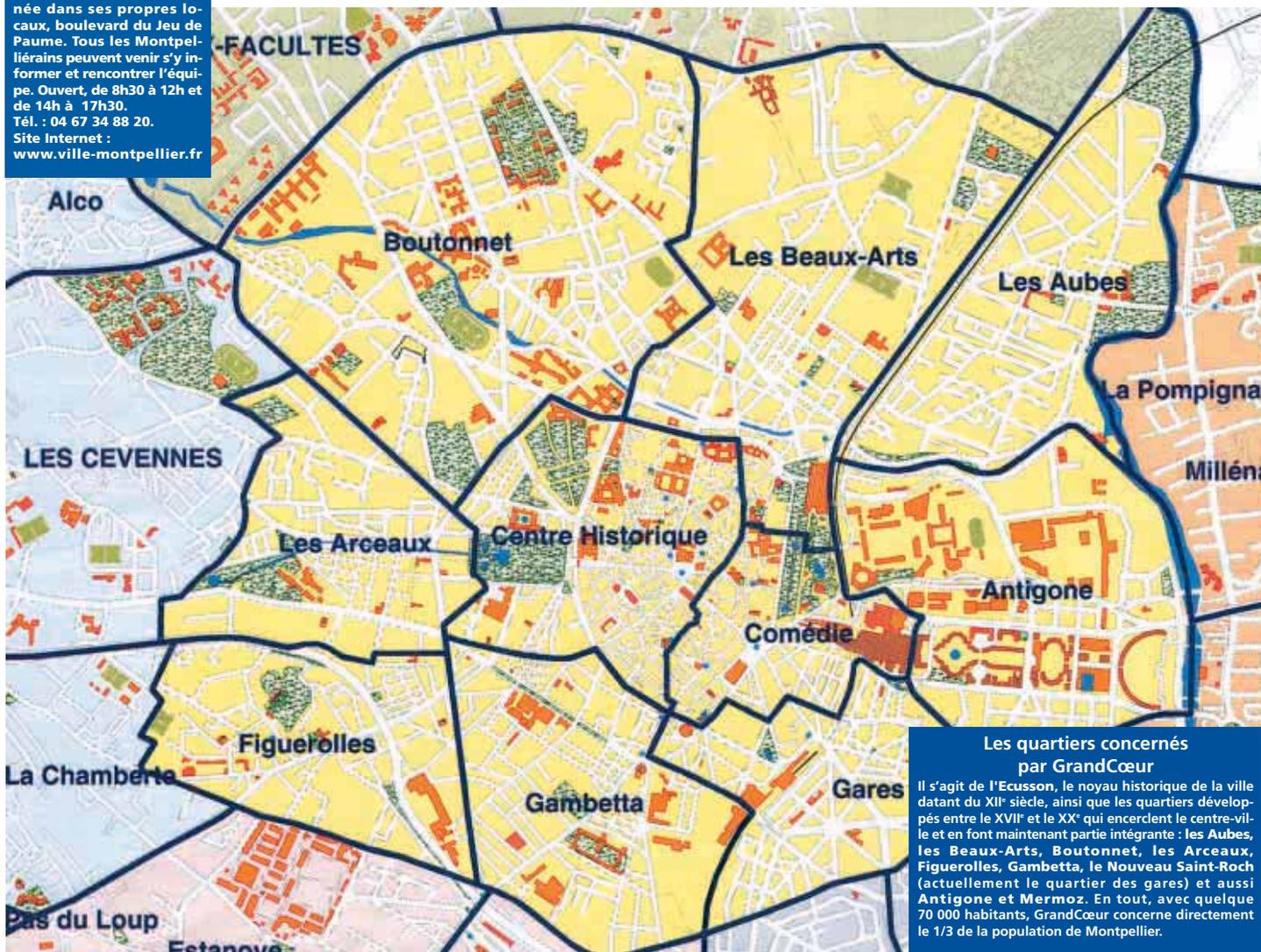
exemple, de créer ou réhabiliter quelque 2 000 logements supplémentaires (sociaux ou en accession à la propriété), de rénover des écoles, de créer de nouvelles places d'accueil pour les tout-petits, de multiplier les pistes cyclables sécurisées, de piétonner et de délimiter des zones de stationnement pour faciliter la vie des riverains. L'ensemble de ce projet GrandCœur s'est fortement nourri des suggestions issues de la concertation avec les habitants au cours des réunions de quartiers. Il s'est également enrichi de la participation et des propositions émises par les comités et conseils de quartiers.

Quelles sont les réalisations en cours ?

Il y a les opérations d'urbanisme que sont le Zac Saint-Charles sur le site de l'ancien hôpital du même nom et celui du nouveau Saint-Roch autour de la gare. Parallèlement à cette nouvelle dynamique de construc-

tions neuves, nombre de projets d'embellissement et d'aménagement urbain sont en cours. Parmi eux :

- la piétonnisation du quartier de Candolle et celle du bas de la rue de l'Université ;
- les travaux de la rue Aristide-Ollivier ;
- la restauration de l'Arc de triomphe ;
- la création de la crèche Pinocchio et de la halte-garderie l'Île au Trésor ;
- les travaux de l'ancien immeuble dit du Prêt gratuit qui vont permettre d'agrandir le Conservatoire et de mettre un local à la disposition de l'association "Les Amoureux de Candolle", ainsi que l'ouverture d'une grande salle pour le quartier ;
- l'acquisition de l'immeuble de la Répression des fraudes voué à être transformé en habitat et permettre d'agrandir l'école voisine en cours.
- la réalisation du marché de Noël qui concourt à la dynamique commerciale et économique du centre-ville.



Les quartiers concernés par GrandCœur

Il s'agit de l'Ecusson, le noyau historique de la ville datant du XII^e siècle, ainsi que les quartiers développés entre le XVII^e et le XX^e qui encerclent le centre-ville et en font maintenant partie intégrante : Les Aubes, les Beaux-Arts, Boutonnet, les Arceaux, Figuerolles, Gambetta, le Nouveau Saint-Roch (actuellement le quartier des gares) et aussi Antigone et Mermoz. En tout, avec quelque 70 000 habitants, GrandCœur concerne directement le 1/3 de la population de Montpellier.



VILLE

Montpellier, ville à vélos !

Pour favoriser et sécuriser la pratique du vélo, un des modes de déplacement préféré des Montpelliérains, la Ville a aménagé 150 km de pistes cyclables et multiplié le nombre de places de stationnement pour les 2 roues.

Montpellier se place en tête des villes françaises pour son réseau cyclable cohérent et sécurisé qui lui a permis l'an dernier de remporter le Vélo d'Or 2002. Elle participe également, dans le cadre de sa politique globale de développement durable, aux opérations de sensibilisation et d'expérimentation "En ville sans ma voiture" jumelée avec la "Journée du vélo" qui connaissent chaque année un succès grandissant.

1 500 PLACES DE PARKING GRATUIT POUR 2 ROUES

Après s'être consacré en 2002 à l'allongement et la sécurisation du réseau cyclable qui permet aux automobilistes et cyclistes de cohabiter sans difficulté, la Ville a cette année, porté plus particulièrement son attention sur le stationnement des 2 roues, avec pour objectif de compléter l'aménagement des pôles administratifs et de faciliter l'intermodalité du vélo avec la voiture et du vélo avec le tramway, de façon à faire gagner un maximum de temps aux usagers. Il est ainsi maintenant possible, de garer

son vélo dans plus de 1500 points d'attache dans Montpellier - voir ci-contre la liste des emplacements - Avec le tramway, en particulier, dans lequel on peut faire suivre son vélo avec soi en dehors des heures de pointe, des parcs à vélos éclairés et visibles ont été mis à la disposition des cyclistes à chacune des 28 stations de tramway. TaM Vélo assure en outre, gratuitement, un service de gardiennage des vélos, dans des parcs sécurisés placés face aux guichets des 5 parkings : Corum, Gambetta, Arceaux, Europa et Arc de triomphe. Au total, une centaine d'arceaux à vélos y sont disponibles.

Enfin, un véloparc a été mis en place à la station tramway Occitanie avec possibilité de gardiennage et de location de vélos. Ce prêt de vélos est gratuit pour les abonnés de TaM et également pour les personnes ayant garé leur véhicule à ce parking. Ce service TaM va progressivement être étendu aux trois autres parkings d'échange de la ligne 1 : Mosson, Odysseum et Euromédecine et sera également prolongé aux parkings de la ligne 2.

Où sont situés les parkings 2 roues ?

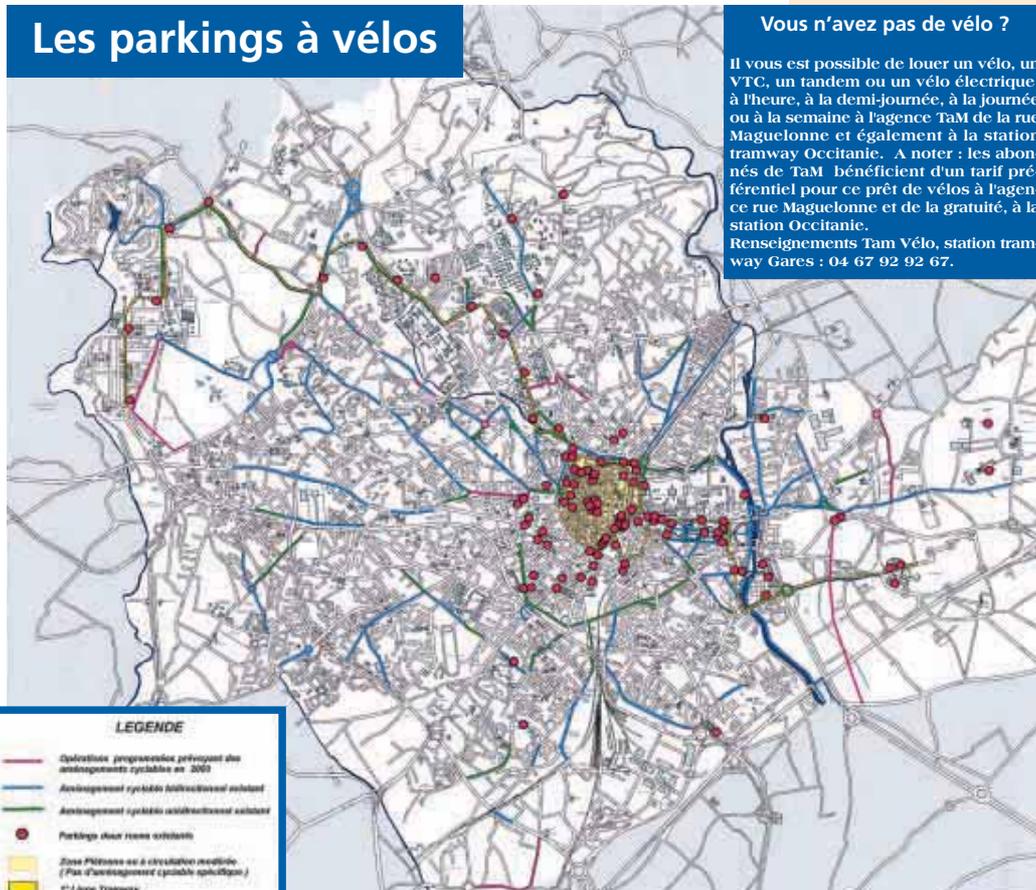
- rue Abbé Marcel-Montels : 36 places
- rue de l'Acropole, piscine : 28 places, parking Europa : 20 places*
- place Edouard-Adam, 10 places
- boulevard de l'aéroport international : 50 places
- place d'Aguesseau (Hôtel de Ville) : 8 places*
- place Albert 1^{er} : 11 places
- rue Charles-Amans : 10 places
- boulevard d'Antigone (station Léon-Blum) : 10 places
- place des Arceaux (parking) : 20 places*
- rue de l'Arnel (devant l'école) : 16 places
- avenue de Barcelone, station Mosson : 8 places, station halles de la Paillade : 8 places
- rue Baudin : 5 places
- place Jean-Bène : 6 places
- allée Alegria-Beracasa : 10 places
- avenue Emile-Bertin-Sans (station St Eloi) : 5 places
- place du Bicentenaire (parvis de la gare) : 20 places*
- boulevard Louis-Blanc : 6 places et station Louis-Blanc : 13 places
- rue Léon-Blum (hôtel de l'Agglomération) : 8 places
- boulevard Bonnes nouvelles (Maison des Relations internationales) : 8 places*
- avenue Buisson-Bertrand (devant la Poste) : 8 places*
- avenue de Bologne (station St Paul) : 6 places
- rue Bourrely : 8 places
- rue Boussairolles : 7 places
- plan Cabanes : 4 places
- rue Cambacères : 11 places
- rue du Carré du Roi (parking Pitot) : 10 places
- avenue Jacques-Cartier (piscine) : 22 places
- avenue Chancel (station stade Philippiques) : 5 places
- rue Chaptal : 4 places
- avenue Georges-Clemenceau (entre Enclos et Bercy) : 40 places
- place de la Comédie : 18 places
- Corum (ascenseur) : 5 places
- rue du faubourg du Courreau : 8 places
- avenue Augustin-Fliche (station université) : 11 places
- rue Dessalle-Possel : 4 places
- place Dionysos (bibliothèque) : 20 places
- avenue Doyen Gaston-Giraud, station occitanie : 16 places, station Lapeyronie) : 8 places
- avenue des Droits de l'homme (station rives du Lez) : 8 places
- rue de l'École de médecine, côté bd Henri IV : 15 places, côté St Pierre : 38 places
- rue de l'École Mage : 60 places
- avenue Albert-Einstein : 20 places
- avenue des Etats du Languedoc : 12 places*
- avenue de l'Europe (station Hauts de Massane) : 8 places
- rue Foch : 90 places, parking Arc de Triomphe : 20 places*
- avenue Henri-Frenay (station Antigone), côté place Olympie : 11 places, côté Bd Antigone : 8 places
- esplanade Marcel-Gallet : 8 places
- avenue Gambetta : 14 places, devant la CPAM : 8 places*, parking Gambetta : 20 places*
- place Auguste-Gibert : 18 places*
- avenue Gimel : 7 places
- domaine de Grammont : centre équestre : 10 places, centre d'entraînement : 25 places
- avenue du Pr Grasset (station Bouthonnelle) : 8 places
- rue St Guilhem : 15 places
- rue Henri-Guiner : 8 places
- rue Henri : 8 places
- boulevard Henri IV, angle Broussonnet : 7 places, angle Pasteur : 6 places
- rue Michel-de-Hôpital : 172 places
- rue Guillaume-Janvier : 8 places
- rue Alphonse-Juin (poste) : 8 places*
- place Alexandre-Laissac : 10 places
- rue Lallemand : 36 places
- rue Loys : 5 places
- rue Lunaret : 5 places
- place du marché aux fleurs : 17 places
- place des Martyrs de la Résistance : 8 places
- médiathèque Garcia-Lorca : 5 places
- route de Mende : 3 places
- place Molière : 6 places, côté Richelieu : 6 places
- avenue des Moulins : 8 places
- rue d'Obillon : 8 places
- Odysseum, devant cinéma : 60 places, devant patinoire : 10 places
- place du 11 novembre, station Corum : 23 places, parking du Corum : 20 places*
- rue du Palais des Guilhems : 5 places
- avenue de Palavas (médiathèque Garcia-Lorca) : 10 places
- place Francis-Ponge, mairie : 10 places, dalle du Triangle : 25 places
- rue Adrien-Proby (poste) : 8 places*
- rue de la Providence : 28 places
- boulevard Renouvier : 10 places
- rue Richelieu : 44 places
- rue Rondelet (poste) : 8 places*
- rue Sainte-Anne : 9 places; 8 places
- rue Saint-Louis, devant la poste : 8 places*
- boulevard Sarraill : 10 + 6 places, parking Comédie : 20 places*
- place Thermidor : 8 places
- rue de l'Université, entre Candolle et St Eloi : 10 places, entre St Eloi et Mage : 15 + 8 places
- place Valmy : 15 places
- rue Vanneau : 22 places
- rue Vendémiaire (préau école) : 50 places
- place de la voie Domitienne : 10 places
- rue Emile-Zola : 8 places

* créations 2003

Les parkings à vélos

Vous n'avez pas de vélo ?

Il vous est possible de louer un vélo, un VTC, un tandem ou un vélo électrique, à l'heure, à la demi-journée, à la journée ou à la semaine à l'agence TaM de la rue Maguelonne et également à la station tramway Occitanie. A noter : les abonnés de TaM bénéficient d'un tarif préférentiel pour ce prêt de vélos à l'agence rue Maguelonne et de la gratuité, à la station Occitanie. Renseignements Tam Vélo, station tramway Gares : 04 67 92 92 67.



LEGENDE

- Opérations programmées prévoyant des aménagements cyclables en 2003
- Aménagement cyclable infrastructure existant
- Aménagement cyclable infrastructure existant
- Parkings pour deux roues existants
- Zone 30km/h ou à circulation limitée (Plan d'aménagement cyclable spécifique)
- 1^{er} Ligne Tramway
- Piste cyclable départementale

SOS ENFANTS

SOS enfants Martyrs ayant décidé d'élargir ses activités se dénomme désormais SOS Enfants. L'association a pour but de conseiller, d'assister et d'aider les enfants et les familles. Contact : 04 67 10 09 09.

MARS AU PLANÉTIARIUM GALLILÉE

Le jeudi 16 octobre à 20h30 au Planétarium Gallilée aura lieu une conférence d'Agnès Acker, astrophysicienne et professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg "Mars, ses secrets révélés par son histoire". Renseignements : 04 67 13 26 26. Site Internet : Planetarium@montpellier-aglo.com

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN DES FEMMES DE 50 À 74 ANS

Le passage du Mammobile de l'Association Montpellier Hérault pour le Dépistage du Cancer du Sein (AMHDCS) est prévu les 22, 23, 24 et 29 octobre, de 9h à 18h dans le quartier Mosson, place du marché (devant la Maison pour tous, Léo-Lagrange). Renseignements, N° Vert 0 800 131 231

VISITES GUIDÉES DU ZOO ET DE LA RÉSERVE NATURELLE DU LEZ

Découverte du parc zoologique, le mercredi 15 octobre à 14h et découverte de la réserve naturelle du Lez, sur le thème "Les bords du Lez en automne", le mercredi 22 octobre à 14h. Les visites sont gratuites et durent en moyenne 3h30. Inscription obligatoire au 04 67 63 27 63 (Antenne pédagogique)

TAM, NOUVELLE ADRESSE

Afin de désengorger les guichets d'accueil de l'agence commerciale TaM, rue Jules-Ferry, un bureau d'accueil temporaire est transféré dans l'impasse de l'agence TaM Vélo, 27, rue Maguelone. Il est destiné à la location de vélos, la vente de tickets, la création de cartes pour les nouveaux abonnés TaM et à l'information des voyageurs. Il est ouvert du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h jusqu'au 31 octobre. Pour toutes les autres prestations, l'agence commerciale, rue Jules-Ferry, fonctionnera normalement. Allo TaM : 04 67 22 87 87 ou www.tam-way.com

MONTPELLIER ECHECS

Venez apprendre à jouer aux échecs !

Les animateurs du Montpellier échecs vous proposent, quel que soit votre âge, de vous apprendre à jouer aux échecs en 5 jours. Mais gare, la passion du jeu est dévorante...

"J'ai joué pour la première fois aux échecs quand j'étais étudiant, explique Jean-Claude Loubatière, président du Montpellier Echecs et également professeur de mathématiques. C'est alors devenu pour moi presque une drogue". Au point qu'il est devenu rapidement très fort en se classant parmi les meilleurs joueurs mondiaux. "Mais à l'époque les échecs français étaient tellement peu développés que j'ai préféré privilégier mes fonctions de dirigeant à la Ligue du Languedoc, puis à la Fédération Française des Echecs". Depuis, Jean-Claude Loubatière n'a eu de cesse de faire en sorte que le plus grand nombre et surtout les jeunes connaissent et partagent ce plaisir extraordinaire de jouer. "En plus d'être valorisant et empreint de noblesse, ce jeu est très formateur pour les jeunes, explique-t-il, il les oblige à

fléchir et à prendre seuls des décisions. Ceux qui sont en difficultés scolaires notamment, réalisent qu'eux aussi sont capables d'obtenir de bons résultats dans une activité intellectuelle. Cela leur permet de reprendre confiance en eux, de retrouver le goût de l'effort et de redécouvrir les joies de la réussite".

UN CLUB DE JEUNES

Sur les 614 adhérents de Montpellier Echecs, ils sont 507 joueurs à avoir entre 5 et 18 ans. "Le siège du club est situé Tour de la Babote. C'est vraiment le paradis des échecs. Certains y viennent pour le simple plaisir du jeu d'autres visent les championnats. Cela crée une certaine émulation parmi les joueurs de tous niveaux", précise Jean-Claude Loubatière. Et sur ce plan de la compétition, Montpellier Echecs, en étant 2 fois vice-champion de France, 2 fois vainqueur de la Coupe de France et 6 fois champion de France féminin des clubs, est loin d'être en reste puisqu'il se classe parmi les 3 meilleurs clubs français. Le palmarès est aussi très probant pour les adhérents des clubs échecs du collège et du lycée Joffre, également adhérents de Montpellier Echecs : ces collégiens et lycéens viennent de remporter par équipes au sein de leurs établissements respectifs, le Championnat de France des collèges et celui des lycées. Mais c'est vrai que tous ces joueurs sont à bonne école : ils ont pour entraîneur Patrick Loubatière qui n'est autre que le fils du président...

Montpellier Echecs est un club ouvert à tous,

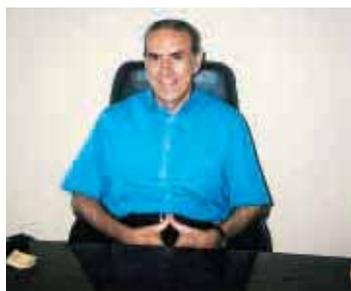


Les enfants du club d'échecs, un mercredi après-midi.

aux grands maîtres comme aux débutants. Si vous avez toujours rêvé d'apprendre à jouer aux échecs, mais craignez de ne pas y arriver, des journées portes ouvertes sont organisées régulièrement par le club. "Chacun peut en profiter - ainsi que de l'ouverture du club tous les jours de la semaine - pour venir jouer une partie ou apprendre à jouer avec quelqu'un de confirmé. Et sachez, ajoute Jean-Claude Loubatière, que 5 jours suffisent pour savoir bien jouer !".

Montpellier Echecs

1, boulevard Victor-Hugo, Tour de la Babote
Ouvert tous les jours, du lundi au dimanche, de 15h30 à 20h30.
Pour les jeunes à partir de 5 ans : le mercredi de 14h30 à 19h et le vendredi de 17h30 à 19h30. Renseignements, tél. : 04 67 60 56 19.



Jean-Claude Loubatière, président du Montpellier Echecs



Le 10^e Festival international d'échecs, organisé par le Montpellier Echecs, s'est déroulé du 7 au 15 juillet, salle des Rencontres. 315 joueurs du monde entier étaient présents.

JUSQU'AU 23 OCTOBRE

Habitat et Humanisme

Opération "Donne-leur un peu de toit" pour loger les familles en difficulté

Débutée le 1^{er} septembre, l'opération "Donne-leur un peu de toit" initiée par l'association Habitat et Humanisme pour appeler la population à la solidarité avec les mal-logés se poursuit jusqu'au 23 octobre.

Chaque année à la rentrée dans de nombreuses villes françaises, des étudiants se font les porte-parole d'Habitat et Humanisme pour appeler les passants à exprimer leur solidarité avec les mal-logés en achetant des stylos aux couleurs de l'association, les sommes récoltées permettant de financer de nouveaux logements. En 2002, plus de 70 000 stylos vendus par 10 000 étudiants bénévoles avaient ainsi permis à l'association créée en 1985 par Bernard Devert, professionnel du logement devenu prêtre, de récolter 139 000 € au profit du mouvement dont l'action permet aux familles en difficulté d'accéder à un logement à loyer modéré et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

A Montpellier, où l'action de l'association a débuté à la fin de l'année 1998, cinquante familles sont actuellement logées par Habitat et Humanisme. L'intervention de l'association, qui vise à mettre à la disposition des familles des logements à loyer très modéré, se décline notamment en achat et en réhabilitation de logements, mais Habitat et Humanisme gère également des logements

qui lui sont confiés par des organismes publics et privés, ou par des particuliers qui souhaitent aider les mal-logés.

Habitat et Humanisme Montpellier,
Le Cathare, 345, avenue de Monsieur Teste, 34070 Montpellier.
Tél. : 04 67 75 55 80.



Chaque année, des étudiants s'engagent aux côtés d'Habitat et Humanisme, pour récolter des fonds au profit des mal-logés

17 OCTOBRE

Journée mondiale du refus de la misère

A l'initiative d'ATD Quart Monde, les associations montpelliéraines luttant contre la misère et l'exclusion organisent un rendez-vous civique sur la place de la Comédie, le 17 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère.

Reconnue officiellement par les Nations Unies depuis 1992, la Journée mondiale du refus de la misère est l'occasion, chaque année, pour les différentes associations qui y participent, de dénoncer et de refuser la souffrance et l'humiliation subies par les personnes qui connaissent la misère et l'exclusion, d'affirmer que les droits fondamentaux doivent être respectés pour toute personne, quelle qu'elle soit, et de mobiliser les citoyens autour des plus démunis en les considérant comme des acteurs et des partenaires et non pas comme des objets d'assistance.

Le 17 octobre, les associations qui œuvrent à Montpellier contre la misère et l'exclusion ont décidé de se rassembler pour organiser, comme l'année dernière, une manifestation commune. Elles se fixent deux objectifs principaux, rattachés à l'esprit de la journée : sensibiliser la population en renvoyant chacun à sa responsabilité en tant que citoyen et donner la parole aux personnes en difficulté, aux exclus. Les asso-

ciations partenaires souhaitent également insister sur leur volonté commune de lutter pour abolir la misère et pas seulement pour la soulager. De 10h à 19h, des bénévoles des différentes associations partenaires seront présents sur la place de la Comédie où des chapiteaux abriteront de nombreux rendez-vous : petit déjeuner et repas pris en commun pour se rencontrer, échanger et mieux se connaître, panneaux d'information sur les difficultés rencontrées par les personnes en difficulté financière, forums de discussion pour que chacun puisse témoigner au cours de rendez-vous civiques, lancement d'une réflexion sur la base des idées et des témoignages recueillis, animations pour les enfants autour des notions de partage et d'entraide... Un rassemblement sera également organisé, à 18 heures, afin de dresser le bilan de la journée et de donner d'autres rendez-vous pour quelle ne reste pas unique dans l'année.

Contact : ATD Quart Monde - Comité de Montpellier. - Tél. : 04 67 59 28 50.

Contre la pauvreté : choisir de voir... choisir d'agir...

- Selon l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 7% des ménages français, soit 4,5 millions d'individus, ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Par ailleurs, un rapport de l'INSEE révèle que 1,3 million de travailleurs disposeraient d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. En comptant les adultes et les enfants qui vivent avec eux, ce sont 3 millions de personnes qui connaissent la pauvreté économique au quotidien dans des ménages où l'on travaille.

- 11 à 12% des ménages connaîtraient des difficultés d'existence du fait de contraintes budgétaires, du surendettement, de restrictions de consommation, de difficultés de logement.

- 1,6 millions de personnes vivent dans des logements sans douche ou sans WC ou les deux. 1 million de personnes sont logées en situation de surpeuplement. 555 000 personnes, dont 50 000 enfants, vivent dans des hôtels, des meublés ou sont sous-locataires.

EN TRAIN DE LIRE.SNCF

Comme chaque année depuis 5 ans "En train de lire" propose les 17 et 18 octobre, afin de promouvoir la lecture, une lecture en continu, avec un relais des lecteurs, d'un ouvrage spécialement édité pour l'occasion par le Centre National du Livre. "Je vous écris de..." est un recueil de textes d'auteurs contemporains sur le mode de la confession, du reportage ou du témoignage qui mettent en valeur une ville, une région, un pays, réel ou imaginaire, en empruntant la tournure de la lettre. Les lectures seront animées par des comédiens de Scènes nationales, de compagnies de théâtre et de musiciens.

ENJOY MONTPELLIER DISTINGUÉ POUR SA QUALITÉ

Le Corum, le Parc des Expositions et le Zénith, les 3 sites d'Enjoy Montpellier, viennent d'être certifiés "Iso 9001, version 2000" par l'Association Française pour l'Assurance de la Qualité (AFAQ) qui souligne la qualité des structures, celle des prestations ainsi que la compétence et la coordination des équipes des trois sites.

LES CONGRÈS DU MOIS D'OCTOBRE AU CORUM

Journées montpelliéraines de psychiatrie de l'enfant et des professions associées : 9 et 10 octobre / 5^e Rencontres internationales Médecine et musique : 10 et 11 octobre / Assemblée générale ALPTIS "Le médicament" : 11 et 12 octobre / Forum de la conférence régionale au travail : 17 octobre / Journées nationales AVEF (Association Vétérinaire Equine Française) : 30 octobre - 1^{er} novembre.

TOUT SUR LES MAISONS POUR TOUS

La nouvelle plaquette des activités proposées par les 25 Maisons pour tous et les Maisons de quartier pour 2003 / 2004 est sortie. Les inscriptions ont débuté depuis le 8 septembre mais il est encore temps de vous inscrire. Renseignements ; Direction des Maisons pour tous à la Maison de la Démocratie, 16, rue de la République. Tél. 04 67 34 88 60. Le programme des activités et animations des Maisons pour tous peut aussi être consulté sur le site de la Ville www.ville-montpellier.fr, à la rubrique "Ville de loisirs".



DU 8 AU 11 NOVEMBRE
7^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE CAPOEIRA DE MONTPELLIER

Entrez dans la roda !

Entre lutte et danse, scandée de percussions et de chants, la Capoeira est l'essence même de la culture afro-brésilienne. Pendant le festival qui lui est dédié, chacun va pouvoir s'essayer à "jouer" avec de très grands capoeiristes. Avis aux amateurs...

Un subtil mélange de lutte et de danse

Le mot Capoeira qui signifie clairière, désignait l'endroit où les esclaves africains détenus au Brésil s'entraînaient pour lutter sans armes face à leurs oppresseurs. Leur entraînement était constitué de mouvements inspirés de ceux des félins et des macaques. Ils étaient ainsi tour à tour debout ou renversés, à quatre pattes ou allongés et prêts à bondir dans les airs ou sur leur proie. Ces combats soutenus par le rythme des instruments de percussion et des chants traditionnels et encouragés par les autres capoeiristes qui faisaient cercle autour d'eux en frappant dans leurs mains, faisaient penser à des danses. L'activité, avant d'être interdite et violemment réprimée, même après l'abolition de l'esclavage, parut ainsi quelque temps innocente aux yeux des "maîtres" portugais... La Capoeira ne sera autorisée par le gouvernement brésilien qu'en 1937. Elle sera alors reconnue pour sa valeur culturelle, éducative et artistique. Elle est à présent pratiquée dans la rue, mais également enseignée à l'école, à l'université, dans les académies de danse et a pris une dimension internationale.

« La Capoeira est une lutte déguisée en danse », explique Inês Ferreira, présidente de l'association Senzala qui organise pour la 7^e année consécutive le Festival international de Capoeira de Montpellier. Si la Capoeira est devenue aujourd'hui la danse martiale qu'on connaît, c'était à l'origine au Brésil, il y a plus de 4 siècles, une préparation au combat des esclaves africains contre leurs oppresseurs.

"CAPOEIRAMANIA" ?

"Il y a Capoeira et Capoeira, précise Inês Ferreira, parce que la Capoeira acrobatique, celle qui est présentée lors des démonstrations ou spectacles, n'est qu'une partie de ce qu'on apprend dans les cours à Montpellier et au Brésil aussi d'ailleurs", poursuit-elle. Et Inês, en brésilienne d'origine devenue montpelliéraine d'adoption depuis bientôt 8 ans, sait de quoi elle parle. Elle a en effet découvert la Capoeira quand elle avait 16 ans à Rio de Janeiro, avec les grands "mestres" qui n'étaient autres que les membres fondateurs de Senzala, groupe capoeiriste créé au Brésil en 1964. Dès son arrivée à Montpellier en 1995, elle a commencé à faire connaître la Capoeira, puis a créé l'association Senzala en 1996. "J'ai invité le grand Mestre Sorriso qui à l'âge de 9 ans était la mascotte du groupe Senzala à Rio, à venir enseigner la Capoeira à Montpellier". Depuis, à travers les cours, les stages, les échanges interculturels,



Inês Ferreira, présidente de l'association Senzala

les spectacles et le festival, Montpellier s'est mise chaque année un peu plus à vibrer au rythme de la Capoeira. Actuellement, les adhérents de l'association sont au nombre de 400. Et ils s'ajoutent à tous ceux qui suivent les cours donnés par Senzala dans les Maisons pour tous.

UNE ÉCOLE DE VIE

Les cours commencent par des échauffements et des étirements et se poursuivent par l'enseignement des mouvements corporels de la Capoeira avec coups de pieds, défenses, esquives, mouvements acrobatiques et déplacements. L'apprentissage des chants et des instruments : berimbau (ancêtre de la harpe), pandeiro (un tambourin, instrument principal de la samba) et atabaque (genre de congas), s'effectue au travers des musiques traditionnelles de la Capoeira. "Le capoeiriste sait tout faire : il est à la fois danseur, acrobate, chanteur et musicien", explique Inês. Puis le cours se poursuit par une Roda (ronde) de Capoeira où tout ce qui a été appris est mis en pratique. Au centre, deux capoeiristes jouent et improvisent ce qui est un véritable dialogue corporel où chacun est à l'écoute de l'autre, tout en rivalisant de ruse, de créativité et d'esthétisme dans ses mouvements acrobatiques. Autour d'eux dans le cercle, on tape dans les mains et on chante. "Cela donne énormément de force et d'énergie". Bien que nécessitant des qualités physiques telles que la souplesse, la rapidité et l'agilité, tout le monde peut apprendre la Ca-



poeira. Dans la roda, tous les niveaux travaillent ensemble et chacun doit s'adapter au jeu de l'autre : il n'y a ni gagnant, ni perdant. "C'est une école de vie, termine Inês Ferreira, parce que la Capoeira rend humble, aide à développer sa volonté, à contrôler ses émotions et aussi à se socialiser".

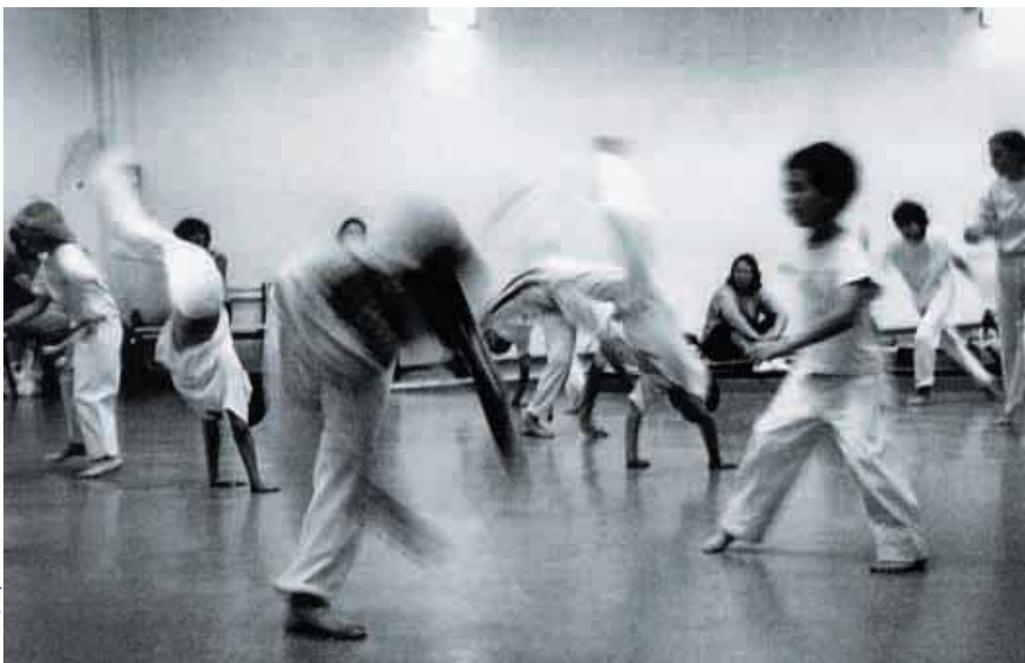


Démonstration du Contra Mestre Bruzzi, enseignant à l'association Senzala.

Le programme du Festival

Cette année, des participants venant de toute la France, mais aussi du Brésil, du Danemark, d'Italie, de Hollande, d'Espagne, du Portugal, d'Angleterre et d'Allemagne sont attendus. Au programme : des stages, des concerts brésiliens, des démonstrations de Capoeira, un atelier de fabrication d'instruments et des soirées traditionnelles avec spectacles de Capoeira et repas typiques. Cette année pour la première fois, des cours de danses brésiliennes (samba, frevo, forró, aixé) seront animés par des professeurs venant du Brésil. Tous les stages de Capoeira auront lieu au complexe sportif Claude-Béal de la Rauze et la soirée d'ouverture du samedi 8 novembre se déroulera à 21h à la salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville.

Renseignements complémentaires sur le festival au 04 67 99 39 10. Internet : www.associationsenzala.com e-mail : festival@associationsenzala.com



Les enfants de la Maison pour tous Escoutaire pendant un cours de Capoeira donné par Mestre Sorriso.

AGGLOMERATION

Ligne 2 du tramway

Vous avez la parole !

La deuxième ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier est bien partie. Une étape importante a été franchie en avril 2002 avec la prise en considération du projet par l'Etat. Aujourd'hui, avec le déroulement de l'enquête d'utilité publique le projet fait un nouveau bon en avant.

Jusqu'au 31 octobre donnez votre avis.

Les atouts du projet

ACCÉDER À DE NOUVELLES VILLES ET À DE NOUVEAUX QUARTIERS

Projet d'agglomération, le tramway sort de Montpellier pour desservir 4 autres communes : Jacou, Le Crès, Castelnau-Le Lez au nord-est, Saint-Jean-de-Védas au sud-ouest.

La ligne 2 de tramway dessert à Montpellier les quartiers des Grisettes, Croix d'Argent, Mas Drevon, Lemasson, Nouveau Saint-Roch, Gares, Saint-François, La Pompignane, Les Aubes, Beaux-Arts, Saint-Lazare, l'Aiguelongue.

ALLER VERS UN RÉSEAU DE TROIS LIGNES DE TRAMWAY

Plus de 100 000 voyageurs / jour sur la première ligne de tramway, c'est bien, mais une ligne ne suffit pas pour quadriller l'agglomération en transport collectif rapide. Perpendiculaire à la ligne 1, la ligne 2 permet de démultiplier l'effet tramway. Le réseau se poursuit ensuite avec la ligne 3 et des extensions des précédentes.

Les trois points de contact de la ligne 2 avec la ligne 1 aux stations Corum, Place de l'Europe et Gares facilitent les correspondances et optimisent le temps de déplacement.

La ligne 2 amorce également le pôle d'échange tramway de la gare qui sera achevé avec le passage de la ligne 3 quelques années plus tard.

DESSERVIR UN CENTRE VILLE À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION

Avec 420 000 habitants dans l'agglomération de Montpellier aujourd'hui, son centre n'est plus concentré en un seul lieu, l'Écusson. Il s'est étendu vers l'Est et s'étendra encore dans les années à venir. Il a besoin d'un réseau de plusieurs lignes de tramway adapté à cette nouvelle échelle. La ligne 2 complète la desserte des nouveaux quartiers centraux entre Gares et Port Marianne en cohérence avec la future ligne 3 qui, elle, complètera la desserte du Sud de l'Écusson.

ANTICIPER LES BESOINS EN DÉPLACEMENTS À L'HORIZON 2012

Le Plan de Déplacements Urbains, approuvé par la Communauté d'Agglomération sur le périmètre des 38 communes, organise en fonction du développement démographique, les déplacements pour les dix années à venir. Il a pour objectif de donner plus de choix, plus de sécurité à chacun afin de pouvoir disposer d'une alternative de qualité à la

voiture et ainsi bénéficier de déplacements en transports collectifs plus performants. Le projet de la ligne 2 en est une étape importante et contribue au développement harmonieux et équilibré du territoire.

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS

Le réseau de bus sera renforcé dans les quartiers où ne passe pas le tramway pour faciliter le déplacement bus + tram.

Quatre grands pôles d'échange aux extrémités de la ligne accompagnent le projet de la ligne 2, dotés de grands parkings, de points de gardiennage et de location de vélo, de correspondance avec les bus urbains et départementaux. Maillon essentiel de l'intermodalité, la ligne 2 joue la complémentarité des bus, des voitures des vélos et des piétons. De nouvelles pistes cyclables le long de la ligne et des petits parkings autour des stations permettent de faciliter l'usage du tramway dans les communes et quartiers traversés.

RESTRUCTURER LE PAYSAGE URBAIN

De la même façon que la réalisation de la ligne 1 a transformé son environnement immédiat, le projet de ligne 2 rééquilibre l'aménagement urbain, recompose et requalifie les quartiers et les communes concernés. Il apporte une nouvelle dimension à la projection de l'agglomération vers l'avenir : rénovation urbaine, plantations, fleurissement, centres commerçants plus accessibles, nouvelles voiries pour les piétons et les cyclistes sont des atouts importants pour son développement.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

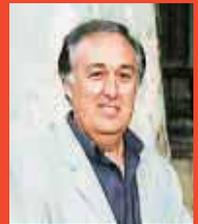
Le projet de la ligne 2 fait partie du choix de la Communauté d'Agglomération de privilégier les transports collectifs et les modes de déplacements doux. Il contribue à réduire les nuisances sonores et à améliorer la qualité de l'air en limitant la circulation automobile. Il agit pour une meilleure qualité de vie des habitants de l'agglomération.



Ils ont déjà donné leur avis (lire page 14)



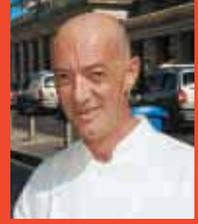
Bertrand Bibet
Habitant rue de Nazareth



Bernard Perez
Président du Comité de quartier Saint-François



Annie Gaudran
Habitante du quartier Pierre Rouge



Pascal Mathias
Président du comité des riverains du tramway



Françoise Vigroux
Coiffeuse boulevard du Jeu de Paume





DOSSIER



Un tracé pour l'avenir, en prévision de la ligne 3

Par Marc Le Tourneur, directeur général de TaM

En tant que directeur de Tam, comment considérez-vous cette deuxième ligne de tramway ?

Pour TaM, la deuxième ligne est essentielle. Elle va permettre de doubler la couverture de l'agglomération assurée par la première ligne. Et il y a urgence ! La première ligne est saturée. On a absolument besoin de cette deuxième ligne de tramway, perpendiculaire à la première, pour desservir le reste de l'agglomération. Comptenu du faible espace disponible pour la voirie, seul un réseau de tramway peut apporter la garantie, pour l'avenir, de circuler et de se déplacer à Montpellier sans subir des embouteillages permanents

Le tracé proposé est plutôt sinueux. Un tracé plus direct n'aurait-il pas été plus rapide ?

C'est vrai, certains reprochent à ce tracé d'être sinueux. Mais il est important de dire qu'une ligne de tramway, ce n'est ni une autoroute, ni un TGV. La plupart des personnes qui prennent le tramway y accèdent à pied et la distance qu'elles ont à parcourir doit être la plus courte possible. Il faut donc aller les chercher près de chez elles. Tout le monde y a intérêt. Moins les gens auront besoin de prendre la voiture pour rejoindre le tramway, mieux on se portera en terme de pollution de l'air, d'embouteillages.

C'est pour cela que le tracé n'est pas le plus direct. D'ailleurs, on peut souligner que la première ligne elle aussi est sinueuse, ce qui n'enlève rien à son efficacité.

Quelle stratégie guide le tracé retenu par l'agglomération ?

L'objectif est de mailler la desserte du centre de Montpellier, et j'entends le centre au sens large, c'est à dire tout le périmètre de Grand Cœur. Il faut considérer cette deuxième ligne comme un élément d'un réseau qui comportera à terme trois lignes et qui desservira au mieux le grand centre de Montpellier. Il est prévu que la troisième ligne passe du côté Ouest par le Peyrou et le Jeu de Paume, il est donc important que la deuxième ligne passe du côté des Rives du Lez. Parce que cela permet de desservir des quartiers qui ne le seraient jamais sans la deuxième ligne. Ce tracé qui contourne la ville par l'Est permet d'avoir trois points de contact : entre la première ligne et la deuxième ligne, donc trois points de correspondance qui seront les points d'articulation du futur réseau de tramway : Corum, Place de l'Europe, Gares.

Quid du projet alternatif ?

On a étudié ce projet proposé par le Collectif Tramway et on l'a comparé, avec les mêmes critères, au tracé qui a été retenu par l'Agglomération. On s'aperçoit qu'avec une ligne de 35 km contre les 20 km du projet de l'agglomération, on ne dessert pas plus

de monde et que cela coûte beaucoup plus cher. Le projet alternatif propose le détour par le côté Peyrou, Jeu de Paume. Mais cela veut dire que toutes les lignes, la une, la deux et la trois encercleraient avec des troncs communs la partie Nord et la partie sud de l'Ecusson donc le centre historique, mais que tout le reste de Grand Cœur, et notamment les nouveaux quartiers à l'Est, ne serait desservi que par la ligne 1 ou des lignes de bus. Ce n'est pas raisonnable à l'échelle de l'extension de la ville. Un tramway coûte cher, on le fait pour 50, 60 ans. Il serait déraisonnable de prendre un mauvais tracé pour gagner 5 ou 6 ans.

D'autre part, faire passer le tramway par le Jeu de Paume poserait aujourd'hui d'importants problèmes de circulation. Alors que dans quelques années pour la troisième ligne, le problème ne se posera plus de la même manière. Dans 10 ans on aura terminé le contournement routier de Montpellier et on aura à ce moment là plus de moyens pour reporter la circulation qui se fait actuellement sur le Jeu de Paume.

Enfin, si on fait passer la deuxième ligne par Louis Blanc Pasteur, on crée un tronc commun avec la première ligne de 3 stations : Corum, Louis Blanc, Albert 1^{er}. De notre point de vue de techniciens, ce genre de tronc commun, sur un axe aussi étroit pose des problèmes de saturation et de qualité de desserte. En plus cela posera des problèmes aux riverains.



Desservir le plus grand nombre d'utilisateurs

Par Thierry Laget, directeur général des services techniques de l'Agglomération

Un tracé qui permet de desservir les populations les plus nombreuses

Le tracé de la ligne 2 tel qu'il a été retenu par la Communauté d'Agglomération colle au plus près des lieux d'habitat, d'emplois et d'enseignement. C'est le principe même d'un projet de transport en commun que de desservir le plus grand nombre d'utilisateurs. Un tracé de tramway n'a pas à être rectiligne comme un tracé autoroutier ou un TGV. Le tramway va chercher la population où elle se trouve.

La ligne 2 de tramway dessert les ensembles d'habitat de l'Aiguelongue, de la rue de Montasinos, des Beaux-Arts, des Aubes, de la Pompignane (deux quartiers où le tramway permettra de mieux relier la ville en effaçant les coupures du Lez de la voie ferrée), Parc à Ballon, Mermoz, Saint-Roch, Grand Saint-François, Gares, Rondelet, Lemasson, Mas Drevon, Croix d'Argent.

La ligne 2 permettra aussi la desserte améliorée d'un certain nombre de grands équipements : les lycées et collèges Mermoz, les administrations, l'Hôtel de police, la gare, la Poste Rondelet, la direction régionale de la SNCF...

Une ligne qui facilite les déplacements dans l'agglomération

La première ligne de tramway suit un axe nord-

ouest / sud-est qui dessert la ville de Montpellier. La ligne 2 coupe perpendiculairement la première ligne en diagonale. Elle sort du périmètre de la ville de Montpellier et contribue à favoriser les déplacements au sein de toute l'agglomération. Elle limite les entrées de l'automobile au sein du centre ville. Par exemple, tout le fonctionnement de l'entrée nord-est de Montpellier par la RN 113 est amélioré. Dans le projet de tramway retenu, il y a 8 parkings d'échange qui permettront comme c'est déjà le cas sur la ligne 1, de laisser les automobiles à la périphérie de la ville afin qu'elles ne viennent pas encombrer le centre.

Parallèlement, on améliore aussi l'offre de bus, en reportant sur d'autres secteurs les bus qu'on a économisés avec le tramway, car on raisonne à offre de bus constante.

Le tramway est synonyme de qualité de vie

On ne fait pas une ligne de tramway uniquement pour des questions de déplacements, on la fait aussi parce que c'est un élément important dans l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. Le tramway permet de faciliter les transports, de limiter la voiture en ville et donc d'améliorer l'environnement, de lutter contre le bruit et la pollution. Il est aussi l'occasion d'améliorer le paysage urbain. Comme pour la ligne 1, la totalité de la rue sera retraitée de façades à façades.

C'est l'occasion d'avoir une requalification, une restructuration urbaine de toutes les communes et

les quartiers traversés. La ligne de tramway valorise en terme d'immobilier les secteurs qu'elle traverse.

Autre élément qui participe à la qualité de la vie : autour du projet tramway, on favorise ce que l'on appelle les modes doux, c'est à dire les déplacements autres que l'automobile, soit les pistes cyclables, les piétons, etc.

Une importante contribution aux projets d'aménagement

Un des intérêts du tramway est aussi d'être un élément important dans la composition des projets d'urbanisme majeurs sur l'agglomération : Nouveau Saint-Roch, Ovalie, Les Grisettes, Saint-Jean de Védas, Jacou, le Crès, Castelnaud. Le tramway permet que ces grands projets soient bien articulés avec les quartiers actuels. C'est un élément important pour que ces nouvelles opérations trouvent tout de suite une relation naturelle, normale avec le reste de la ville.

Un coup de fouet pour l'économie locale

Le tramway est un apport important pour les entreprises dans la commande publique. La plupart des emplois créés sont injectés dans l'économie locale : emplois directs pour la réalisation du chantier et emplois indirects car il faut souligner que pour un emploi direct, on compte deux emplois en sous traitance.



Enquête publique : Jusqu'au 31 octobre chacun peut s'exprimer et consigner ses observations sur les registres tenus à cet effet

Préalable à la déclaration d'utilité publique, l'enquête publique permet de recueillir tous les avis sur le projet et de valider son utilité publique. Les dossiers et registres d'enquête concernant l'enquête d'utilité publique sur la deuxième ligne de tramway de Montpellier Agglomération sont à la disposition du public depuis le 15 septembre et jusqu'au 31 octobre.

Vous pouvez les trouver dans les lieux suivants :

- Mairie de Montpellier - Espace Chaptal
1, place Francis Ponge - Ouvert de 8h30 à 17h30
- Hôtel d'agglomération - 50 place Zeus (salle Minos)
Ouvert de 8h à 19h (fermeture le samedi)
- Mairies de Castelnaud-Le-Lez, Le Crès, Jacou et Saint-Jean-de-Védas

L'enquête est menée par une commission d'enquête composée de 5 commissaires enquêteurs indépendants du maître d'ouvrage et désignés par le Tribunal Administratif. Au terme de l'enquête, le président de la commission, M. Michel Lafay, ingénieur en hydraulique agricole, adresse ses conclusions au Préfet.

Le dossier d'enquête publique contient des documents graphiques et les plans (tracés et travaux) ainsi que des documents explicatifs (présentation, règlements, étude d'impact).

Chacun peut s'exprimer et consigner ses observations sur les registres tenus à cet effet :

- En se rendant sur les lieux de l'enquête

- Par courrier en adressant ses observations au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre, à l'adresse suivante : M. le Président de la Commission d'Enquête Tramway - Communauté d'Agglomération de Montpellier
- 50 place Zeus, BP 9531, 34045 Montpellier cedex 1
- En rencontrant un commissaire-enquêteur lors des permanences suivantes : à la mairie de Montpellier le 9 octobre de 14h à 17h et le 30 octobre de 9h à 12h ; à la Communauté d'Agglomération le 18 octobre de 9h à 12h et le 31 octobre de 14h à 17h. (des permanences sont également organisées dans les autres mairies de l'agglomération concernées)
- Les associations peuvent prendre rendez-vous avec le Président de la Commission d'Enquête en appelant le 06 17 81 01 01



Paroles de Montpelliérains



Bertrand Bibent

Habitant rue de Nazareth



Je suis juste retraité et pour l'instant je circule surtout à vélo. Je prends le tramway à l'occasion mais la première ligne passe au Corum, ce qui est trop loin de mon quartier. Il y a une desserte en bus qui nous dépanne mais ce n'est ni le confort ni la rapidité du tramway. J'attends beaucoup de cette deuxième ligne qui devrait passer dans ce quartier et permettre aux habitants de se rapprocher du centre ville et prendre éventuellement des correspondances. Ce tracé Nord / Sud par la rue de Montassinis est très important car il va permettre de desservir le sud de l'Aiguelongue un quartier extrêmement populaire. Il y a des gens qui se disent contre ce tracé et qui auraient préféré qu'il passe par la route de Nîmes. Là où il n'y a personne ! C'est une aberration. Je ne les comprends pas, un tramway qui ne prend pas des clients, moi, je ne sais pas ce que c'est !

Côté fréquence, la ligne 1 est un bon modèle mais on pourrait peut-être faire encore mieux les jours de fête et pendant l'été. Autre proposition, il me semble qu'il serait intéressant de revenir à des minibus, comme par le passé, pour innover les quartiers autour des arrêts du tramway. Enfin, je ne suis peut-être pas qualifiée pour parler du tracé mais je pense que celui qui est prévu est intéressant et qu'il y aura d'autres lignes pour compléter le réseau. Donc je ne rentrerai pas dans cette polémique. Mais j'insiste sur la nécessité d'un tramway en ville. Nous avons vu cet été les méfaits des trous d'ozone et il faut songer aux générations futures qui ont besoin d'avoir une terre propre et donc des véhicules non polluants.

Annie Gaudran

Habitante du quartier Pierre Rouge



Je suis retraitée et j'habite le quartier de Pierre Rouge qui est sur le passage probable de la ligne 2 du tramway. Je pense qu'aujourd'hui, dans une ville comme Montpellier, le tramway est essentiel. D'abord parce que c'est un véhicule non polluant et aussi parce qu'un seul tramway remplace plusieurs bus : cela diminue donc les encombrements en ville et personnellement m'évite de prendre ma voiture. Le tramway me paraît un moyen très utile pour les gens qui n'ont pas de voitures ou les personnes âgées. Il est important, me semble-t-il, que les tramways ne soient pas des trains qui nous viennent de la banlieue et qui arrivent très vite au centre ville : il faut aussi que les gens à l'intérieur de la ville puissent l'utiliser. Quelques difficultés subsistent, le bruit par exemple : dans

notre quartier de Pierre Rouge le tramway tournera probablement, et il me semble que des progrès peuvent être faits pour que cela ne nous arrache pas les oreilles !

notre quartier de Pierre Rouge le tramway tournera probablement, et il me semble que des progrès peuvent être faits pour que cela ne nous arrache pas les oreilles !

Pascal Mathias

Président du comité des riverains du tramway



En premier lieu, je pense qu'on doit tous intégrer l'idée qu'il doit y avoir une interconnexion des trois lignes de tramway à la gare, un peu comme cela s'est fait à Paris avec les RER et les métros à la station Châtelet / Les Halles. C'est essentiel pour la ville et son image. Deuxième point, les problèmes de travaux et d'indemnisation. Quand on regarde la première ligne de tramway sur Montpellier, si on faisait un sondage, tout le monde serait d'accord en terme d'image, de fréquentation, d'écologie. Une ligne de tramway, c'est un plus pour l'ambiance, pour l'organisation de la ville, et c'est bon pour le commerce. Les problèmes qui se sont posés pour cette première ligne ne concernaient pas le tracé ou l'opportunité du tramway, mais les travaux et en particulier ceux sur les réseaux qui précèdent l'installation du tramway. On n'installe pas un tramway dans une ville sans que cela pose des problèmes, c'est inévitable. J'ai souffert pour la première ligne du tramway avec le chantier, et je vais souffrir pour la seconde puisque la station, au vu du tracé, sera devant la porte de mon restaurant !. C'est là où intervient la commission d'indemnisation. Il faut absolument qu'un véritable dialogue s'instaure entre toutes les associations, la mairie, l'agglomération et la commission d'indemnisation. Et je pense qu'on devrait donner une place, ne serait-ce que consultative, aux associations au sein de la commission d'indemnisation pour regarder les dossiers. Le problème me semble-t-il est d'accompagner la phase de travaux qui va précéder l'installation du tramway, et pour l'institution d'être encore plus sur le terrain pour communiquer avec les Montpelliérains et en particulier les riverains.

On n'installe pas un tramway dans une ville sans que cela pose des problèmes, c'est inévitable. J'ai souffert pour la première ligne du tramway avec le chantier, et je vais souffrir pour la seconde puisque la station, au vu du tracé, sera devant la porte de mon restaurant !. C'est là où intervient la commission d'indemnisation. Il faut absolument qu'un véritable dialogue s'instaure entre toutes les associations, la mairie, l'agglomération et la commission d'indemnisation. Et je pense qu'on devrait donner une place, ne serait-ce que consultative, aux associations au sein de la commission d'indemnisation pour regarder les dossiers. Le problème me semble-t-il est d'accompagner la phase de travaux qui va précéder l'installation du tramway, et pour l'institution d'être encore plus sur le terrain pour communiquer avec les Montpelliérains et en particulier les riverains.

Françoise Vigroux

Coiffeuse boulevard du Jeu de Paume

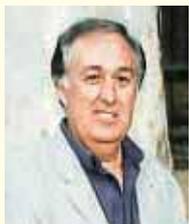


Actuellement, il y a énormément de commerces qui redémarrent sur le boulevard du Jeu de Paume. Ce n'est pas trop tôt car pendant longtemps c'était un peu la zone avec des commerces fermés un peu partout. Cela serait donc dommage qu'on ait des travaux sur le boulevard actuellement pour faire passer le tramway car il y a beaucoup de gens qui ne tiendraient pas le coup pendant les travaux et qui seraient obligés de fermer. Je pense que ce serait un échec. On pourra le ré-envisager dans 8 ou 10 ans car la population de Montpellier va vieillir et que cela sera nécessaire mais à l'heure actuelle on est pas mal desservi avec le tramway sur la Comédie.

Je ne vois pas l'intérêt de mettre en péril un boulevard qui reprend commercialement pour faire une ligne de tramway qui peut passer ailleurs.

Bernard Perez

Président du comité de quartier Saint-François



Je préside une association de plus de 100 adhérents et qui existe depuis plus de 10 ans. Depuis environ 3 ans nous avons mené une enquête pour savoir si les gens voulaient le tram dans le quartier ou pas. Sur Saint-François, une large majorité s'est dégagée en sa faveur. On a donc commencé à travailler. On a fait des propositions à la mairie pour améliorer le tracé. Certaines ont été acceptées, d'autres ont été rejetées pour des raisons techniques ou autres. Mais on veut ce tram. Il est essentiel, parce que la ville est encombrée, et la ligne vers Mermoz nous convient d'autant plus qu'avec ce grand lycée, les élèves, les profs, les parents, l'avenue Mermoz est très encombrée et que le tram va permettre de la dégager.

Bien sûr ce tram, il faut le compléter avec des mini bus, il faut qu'il y ait un maillage intéressant et pratique pour les handicapés et les personnes âgées. Le tram seul ne suffit pas.

En résumé, le tram, c'est essentiel, on a discuté des tracés, on n'est pas d'accord sur certains détails, mais globalement on est pour, pour Saint-François et Mermoz.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.09.03

dépôts et consignations en vue de la construction de 55 logements à la résidence Les Picholines, avenue de la Justice-de-Castelneau à Montpellier.

11. Garantie de la Ville sur l'emprunt PLAI de 450 000€ faite par la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction auprès de la Caisse des dépôts et consignations en vue de la construction de 7 logements à la résidence Les Picholines, avenue de la Justice-de-Castelneau à Montpellier.

12. Détermination des modalités financières et patrimoniales du transfert à la Communauté d'Agglomération des zones d'activités économiques Port Marianne-Portes de la Méditerranée et Port Marianne-Hippocrate.

13. Désignation d'un directeur territorial chargé du projet pour la réalisation d'un musée de l'Histoire de la France en Algérie (1830-1962).

14. Validation de la mise à disposition gratuite de quatre agents municipaux à temps plein auprès de la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

15. Grand Cœur : validation du protocole d'intentions générales sur la répartition du coût de libération des emprises concernant l'aménagement du pôle décharge et du quartier Nouveau Saint-Roch.

16. Avis concernant le projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation de la basse vallée du Lez.

17. Approbation des termes du marché à conclure avec l'entreprise SA TRIVELLA TP pour les travaux d'aménagement des bassins de rétention du ruisseau du Nègue Cats Est.

18. ZAC Blaise-Pascal : agrément de la candidature de PRAGMA SA pour la réalisation d'un immeuble de bureaux, avenue Pierre-Mendès-France.

19. ZAC Blaise-Pascal : Convention de participation financière Ville / M. Louis TORRES pour la construction

d'un immeuble à usage d'habitat collectif sur le lot 20B.

20. ZAC Euromédecine II : agrément de candidature de la SCI Les Bureaux de Malbosc pour l'achat d'un lot.

21. ZAC Malbosc : 3^e tranche. Agrément de candidature, lot 31.

22. Vente à la Communauté d'agglomération du Moulin de Salicate, 160, rue du Moulin de Salicate, pour la somme de 224 520 €.

23. Vente de terrains situés sur le parking Joffre et sur une partie de la rue d'Argencourt aux sociétés PRAGMA et IMAGINE pour la somme de 1 190 000 €.



Affaire n°22 : Moulin de Salicate

24. Elargissement de l'avenue de Nîmes - Acquisition de 155 m² de terrains appartenant aux Etablissements Baurès, pour la somme de 37 665 €.

25. Elargissement de l'avenue de Nîmes - Acquisition de 20 m² de terrains appartenant en indivision à Mme Mathieu et MM. Moureau, pour la somme de 152 €.

26. Elargissement de l'avenue de Nîmes - Acquisition de 73 m² de terrains appartenant à Mme Malric, pour la somme de 17 803 €.

27. Parc Malbosc : Mandat de négociation foncière confié à la société à responsabilité limitée "Celleneuve Immobilier".

28. ZAD Malbosc : Acquisition de la propriété des consorts ESTEBAN, 850, avenue du Professeur-Blayac, d'une superficie de 3 962 m² pour la somme de 253 065 €.

29. Convention de mise à disposition par la Ville au CHU de Montpellier du réseau de télécommunication Pégase.

30. Convention de mise à disposition de fibres optiques par la Ville à la société COMPLETEL.

31. Convention entre la Ville et la Société Française du Radiotéléphone d'occupation temporaire pour l'installation d'un relais radiotéléphone sur le site du château d'eau Croix d'Argent.

32. Convention entre la Ville et la Société Française du Radiotéléphone d'occupation temporaire pour l'installation d'un relais radiotéléphone sur le site des Halles de Castellane.

33. Validation d'un appel d'offres européen ouvert pour le nettoyage et l'entretien des locaux du centre municipal Garosud.

41. Validation d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation du futur parc Bartolomé de Las Casas, situé sur l'ancienne annexe du collège Las Cazes.

42. Validation d'un appel d'offres ouvert pour la 1^{re} phase de la réalisation de 50 jardins familiaux dans le futur parc Malbosc.

43. Validation d'un appel d'offres ouvert pour la 2^e tranche des travaux de l'extension du parc Marianne (ZAC Port Marianne).

44. Avenant au marché des travaux d'entretien et grosse réparation dur le patrimoine municipal.

45. Avenant de transfert des marchés d'entretien des bâtiments communaux de la société SPIE TRINDEL à la société AMEC-SPIE Sud Ouest.

46. Aménagement d'une parcelle désaffectée du cimetière Saint-Lazare.

47. Validation d'un appel d'offres ouvert pour les travaux d'aménagement de secteurs dans les cimetières de la Ville.

48. Validation d'un appel public à candidature pour l'exploitation du manège enfantin de l'Esplanade.

49. Approbation du lancement d'une procédure d'appel public à concurrence pour l'exploitation de kiosques à fleurs sur l'Esplanade.

50. Attribution d'une subvention supplémentaire à l'association "Ecole du chat".

51. Autorisation d'exploiter un centre de tri de déchets de chantiers et de déchets industriels banals, 4775, rue de la Jeune-Parque.

52. Police municipale - acquisition d'un sonomètre.

53. Aménagement des locaux désaffectés de l'ancienne poste du Polygone pour les 80 du Service de surveillance de la voie publique.

54. Attribution à la société TaM de la gestion du stationnement payant sur voirie (zone verte).

SVP URGENGE ECOLES

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à SVP Urgences Ecoles dans le dossier de Montpellier Notre Ville du mois de Septembre. Il fallait lire : "SVP Urgences Ecoles" : 04 67 34 73 09.

"L'ENFANT SAGE" PAR LE THÉÂTRE EN L'R

"L'enfant sage" est un spectacle musical et théâtral, produit par le Théâtre en l'R. Il est destiné au jeune public à partir de 3 ans : "L'enfant sage est une ravissante histoire en musique, chansons, images et paroles qui nous fait voyager ici et là et ailleurs sur la planète Bleue !". Elle nous conte le voyage initiatique d'un musicien qui découvrira que son art lui ouvre le monde, mais qu'il ne peut se réaliser pleinement que dans la rencontre avec l'autre. Et ce n'est pas un vieux sage qui lui montrera la voie, mais une petite fille espiègle...

Représentations les mercredi 8, samedi 11, dimanche 12, mercredi 15, samedi 18, dimanche 19 et mercredi 22 octobre à 16h, au théâtre La Vista, 42, rue Adam de Craponne. Renseignements : 04 67 58 90 90.

TÉLÉALARME

Ce service qui facilite le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes, propose l'installation d'un transmetteur à domicile relié au centre de secours. La tarification sociale est étudiée par le CCAS et l'installation de l'appareil effectuée par Montpellier Agglomération. Il est maintenant possible d'effectuer une demande de téléalarme, via le site Internet de la Ville, grâce au formulaire en ligne mis en place. Mais les dossiers peuvent également être retirés sur place à l'accueil du CCAS ou être demandés par téléphone. Contact : 04 99 52 77 47 ou 04 99 52 77 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Site Internet : www.ville-montpellier.fr.

RUGBY

Le stade Sabathé dédié à l'élite du TOP 16

Après plusieurs mois de travaux, le stade Sabathé est prêt à accueillir l'équipe première de Montpellier Rugby Club. Trois questions à Thierry Perez, président du MRC.

Pourquoi ces travaux au stade Sabathé ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les travaux étaient prévus bien avant notre montée en Top 16. La Ville s'était engagée sur différents travaux structurels d'aménagement pour permettre au club d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. Mais cela a également permis de répondre, lorsque nous avons obtenu le titre de champion de France Pro D2, aux exigences définies dans le cahier des charges de la Fédération Française de Rugby et de la ligue Nationale de Rugby.

Le stade Jean-Sabathé a été construit en 1930 et est voué depuis plus de 30 ans au rugby. Il a subi des modifications à plusieurs reprises. Avant les travaux, les vestiaires étaient trop étroits, l'éclairage pas assez puissant et la capacité d'accueil du public insuffisante. Les travaux ont été effectués au cours de l'été et nous en avons pu prendre possession du stade en septembre. Ces travaux vont nous permettre d'attendre que le complexe sportif d'Ovalie, prévu pour 2006 soit prêt. Ovalie, c'est pour nous un tournant important dans l'approche générale du club, nous aurons sur place toutes les structures pour pouvoir progresser, nous permettre également de proposer des stages, des formations et de développer un marketing important.

En quoi ont-ils consisté ?

Un nouvel et puissant éclairage a été mis en place pour répondre aux besoins du jeu et des télévisions et aussi nous permettre de jouer en nocturne : 4 nouveaux mâts de 26 mètres équipés de 24 projecteurs chacun offrent ainsi, sur l'ensemble du terrain, un éclairage de plus de 800 lux. Un éclairage de secours va également permettre aux spec-

tateurs de quitter le stade en toute sécurité. Une nouvelle sonorisation a aussi été installée. Les anciens vestiaires ont été réaménagés pour donner davantage d'espace aux joueurs des équipes officielles et aux arbitres et une salle de contrôle anti-dopage et une infirmerie ont été créées. Des nouveaux vestiaires, maintenant accessibles aux personnes handicapées ont été construits. Ils accueilleront les équipes lors des matches d'ouverture. Enfin, deux nouvelles tribunes qui portent la capacité totale du stade à 6 350 places, viennent compléter l'ensemble déjà en place. Bien sûr, quand des matches avec Toulouse, Perpignan, Narbonne et Béziers auront lieu, c'est le double de la capacité actuelle du stade qui pourrait être vendu. Malgré ce, on préfère être serein à Sabathé que "noyé" à la Mosson. Pour l'instant, c'est trop grand pour nous, mais si un jour nous jouons une demi-finale, ce sera évidemment impeccable... Reste qu'en attendant, Sabathé, c'est notre stade, "notre petit chaudron", bien implanté dans le quartier...

Y a-t-il eu un "effet TOP 16" depuis votre accession en championnat de France ?

C'est vrai qu'on a dénombré cette année une augmentation de plus de 30% d'adhésion de très jeunes, des mini poussins aux minimes. Actuellement, nous avons 800 adhérents au club, mais le nombre est en perpétuelle augmentation et cette année particulièrement. C'est effectivement certainement dû au Top 16. Mais aussi au fait que le rugby véhicule des valeurs qui plaisent, à savoir : la solidarité et la générosité dans le jeu. Le Montpellier Rugby Club travaille depuis bientôt 5 ans en partenariat avec le service des Sports de la Ville dans les écoles et les quartiers. Cette initiation au rugby porte ses



Le 13 septembre, le MRC recevait Grenoble au stade Sabathé.



fruits. Elle passe par un apprentissage de la citoyenneté qui pour nous est primordiale. Avec le rugby, on apprend à respecter des règles strictes et à respecter l'autre : en un mot, il faut savoir prendre des coups, sans pour autant les rendre... Et le message semble passé : on a déjà eu à la rentrée, un retour d'une trentaine d'adhésions d'enfants ayant participé à ces animations. Bien sûr, les investissements du stade n'ont pas été effectués pour les 3 ans à venir uniquement pour notre club : après notre départ pour Ovalie, les clubs du quartier vont pouvoir en prendre possession pour s'y entraîner et jouer.

Coût total des travaux : 1 100 000 €
Financements : Ville de Montpellier 946 000 €
et Conseil Général 154 000 €



Les nouvelles tribunes

Calendrier des matches de l'équipe première Saison 2003 / 2004

Coupe de la Ligue	29 novembre :
5 septembre :	Perpignan
Montferrand	19 décembre :
13 septembre :	Montauban
Grenoble	30 décembre :
20 septembre :	Narbonne
Grenoble	4 janvier :
27 septembre :	Toulouse
Bourgoin	28 février :
4 octobre :	Grenoble
Montferrand	13 mars :
	Béziers
	3 avril :
	Perpignan
	17 avril :
	Montauban
	25 avril :
	Biarritz
	1^{er} mai :
	Narbonne
Championnat Top 16	
11 octobre :	
Toulouse	
17 ou 18 octobre :	
Grenoble	
24 ou 25 octobre :	
Béziers	
	Coupe d'Europe
	6 décembre :
	Glasgow
	13 décembre :
	Glasgow

OPAH BOUTONNET BEAUX-ARTS

Plus de 100 logements déjà réhabilités à mi parcours

Engagée en 2002, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du quartier Boutonnet Beaux-Arts est à mi parcours. Le point de la situation à ce jour avec Chantal Dalby chargée de l'animation de cette opération.

Quelles sont les missions qui vous sont confiées par la Ville de Montpellier ?

La mission que nous a confiée la Ville de Montpellier est une mission d'animation de l'OPAH.

D'une part, informer la population et les propriétaires du quartier, d'autre part les assister dans la mise en œuvre de leurs projets de réhabilitation. En tant qu'architecte et technicien du bâtiment, nos conseils sont d'ordre technique, administratif et financier. Les propriétaires peuvent nous rencontrer lors des permanences au local de permanence, 24 rue du Faubourg Boutonnet ou prendre rendez-vous au 04 67 04 51 28.

Cette opération arrive à mi parcours, que pensez-vous des premiers résultats ?

A ce jour, nous comptabilisons un grand nombre de contacts. Les propriétaires occupants ou bailleurs et les habitants du quartier sont nombreux à venir se renseigner auprès de l'équipe chargée de l'opération. Les résultats sont encourageants. Cent neuf logements réhabilités et 17 façades ravalées ont été subventionnés pour un montant de travaux de 1 200 000 €.

Quels sont les principaux enjeux de cette opération d'amélioration de l'habitat sur le quartier Boutonnet Beaux Arts ?

Les enjeux s'inscrivent dans divers domaines :

- Améliorer le cadre de vie des habitants



en aidant les travaux de ravalement de façade et de réfection des cages d'escalier.

- Aider les propriétaires à améliorer le niveau de confort de leur logement.
- encourager les réhabilitations de qualité.
- remettre sur le marché les logements vacants pour satisfaire la forte demande.

Lorsque les propriétaires ou les habitants du quartier prennent contact avec vous, quels sont les conseils que vous leur apportez ?

Dans un premier temps, nous vérifions avec eux la recevabilité de leur projet et nous les conseillons sur la marche à suivre dans la mise en œuvre (devis, documents administratifs ...). Nous leur proposons les simulations des différentes aides financières mises en place.

Nous les aidons dans le montage et le suivi des dossiers de demande de subventions (ANAH, Ville) jusqu'à ce que l'accord soit octroyé et les demandes de paiement transmis aux services concernés.

Nous leur rappelons aussi que les travaux doivent être réalisés obligatoirement par des professionnels du bâtiment et qu'ils ne doivent pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord de tous les services concernés.

Quelles sont les principales aides financières qui sont proposées dans le cadre de cette OPAH (subventions, défiscalisation, TVA...) pour la réhabilitation des logements ou des parties communes ?

Les subventions peuvent être octroyées :

- par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), soit :

- 15 % à 60 % du montant des travaux subventionnables HT pour les propriétaires bailleurs. Une prime de sortie de vacance de 3.000 €.
- 20 % à 35 % du montant des travaux HT pour des propriétaires occupants aux revenus modestes.

Par ailleurs, des aides supplémentaires peuvent être envisagées pour des logements bénéficiant de la défiscalisation.

- par la Ville de Montpellier :
 - une aide de 10 % du montant des travaux subventionnables par l'ANAH lorsqu'il y a conventionnement du logement.
 - une aide de 10 % du montant des travaux subventionnables aux copropriétaires occupants modestes, pour la mise en valeur

Intervention de la Ville de Montpellier dans le quartier

La Ville de Montpellier, outre les aides financières qu'elle alloue aux propriétaires qui réalisent des travaux d'amélioration des logements et des parties communes et ainsi participent à la réhabilitation du quartier, engage des travaux sur le domaine public et réhabilite son patrimoine immobilier.

En 2002, la place Henri-Krasucki a été aménagée (pour un montant de 215.000 euros) en un lieu de vie qui s'intègre au quartier Boutonnet. Cette année, la rue de Saint-Vincent-de-Paul a été totalement refaite. Par ailleurs, la Ville participera aussi aux travaux de ravalement en réalisant des travaux sur les façades de l'école primaire Condorcet située dans la rue du Faubourg-Boutonnet.



de parties communes.

- une aide de 25 % du montant des travaux subventionnables aux copropriétés pour la mise en valeur de cages d'escaliers, plafonnée à 763 €.
- une aide de 6 € / m² de façade sur rue, pour des travaux de ravalement de façades, plafonnée à 763 €.

- par la Département :
 - une aide supplémentaire pour les travaux engagés dans des logements vacants qui seront conventionnés.

Renseignements :
Permanence,
 24 rue du Faubourg-Boutonnet ou prendre rendez-vous au 04 67 04 51 28.

TIP TOP

Le dernier numéro de Tip top, le magazine des jeunes de Montpellier est paru. Au sommaire, des bons tuyaux pour bien aborder la rentrée : les activités nouvelles dans les Maisons pour tous, les conseils pratiques de l'espace Logement étudiants et du bus info Jeunes, l'utilisation optimisée d'Internet grâce à la cyberbase. Et des reportages et témoignages de jeunes montpelliérains. Vous pouvez vous procurer Tip Top à la Mairie, à l'Espace Montpellier Jeunesse, dans les Maisons pour tous et dans de nombreux lieux ciblés Jeunesse de la Ville.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre inclus pour vous inscrire sur les listes électorales, effectuer des modifications (changement d'adresse) ou obtenir votre nouvelle carte si vous ne l'avez pas encore reçue alors que vous êtes inscrit. Vous pouvez vous présenter à l'Hôtel de Ville, 1 place Francis-Ponge ou dans les mairies annexes avec votre carte d'identité ou votre passeport et un justificatif d'adresse (quittance EDF, facture de téléphone).

LES 20 KM DE MONTPELLIER

Elle aura lieu le 30 novembre, mais les inscriptions sont déjà ouvertes. Pour son 20^e anniversaire, qui fait de elle la plus ancienne course à pied du département, son objectif est de dépasser les 1 500 participants afin d'apporter aux handicapés une aide encore plus importante. Renseignements : 04 67 06 77 78.

STAGE CINÉ VIDÉO

Ce stage qui s'adresse aux 12 / 20 ans propose une initiation à la prise de vue, des exercices pratiques avec la caméra, une écriture du scénario, un tournage en extérieur de la courte fiction, une initiation au montage et une lecture et un montage final de la fiction écrite par les stagiaires. Encadrement : association "N'à qu'un œil". Date à fixer pendant les vacances de la Toussaint. Prix 17 €. Renseignements à l'Espace Montpellier Jeunesse : 04 67 92 30 50.

Calendrier des manifestations sportives

- **11 octobre**
Rugby (Championnat de France Top 16), MHRC / Toulouse, 20h, stade Sabathé.
- **du 11 au 12 octobre**
Sports Boules (17^e Grand Prix de la Ville de Montpellier), bouledromes Cholet et Perrier.
- **12 octobre**
Handball (Coupe d'Europe Ligue des Champions), MHB / Moscou, 16h, palais des sports René-Bougnol.
- **17 octobre**
Rugby (Championnat de France Top 16), MHRC / Grenoble, 20h, stade Sabathé.
- **du 17 au 19 octobre**
Skateboard (Championnat d'Europe de skateboard), Grammont.
- **18 octobre :**
Volleyball (Championnat de France Pro A), MTP Volley Pro A / Arago de Sète, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.
Football (Championnat de Ligue Division 1), MHSC / Guingamp, 20h, La Mosson.
- **19 octobre**
9^e Raid du Lez (VTT, Course à pied, canoë), bassin du Lez.
- **du 24 au 26 octobre :**
Football, les 90 ans du stade Lunaret, stade Père Prévost.
- **28 octobre :**
Volleyball (Championnat de France Pro A), MTP Volley Pro A/jaccio, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.
- **1^{er} novembre**
Football (Championnat de France Division 1), MHSC / Nantes, 20h, La Mosson.
- **5 novembre**
Handball (Championnat de France division 1), MHB / Dunkerque, 20h30, palais des Sports René-Bougnol.
- **8 novembre :**
Volleyball (championnat de France Pro A), MTP Volley Pro / Avignon, 20h, palais des Sports Pierre-de-Coubertin.

Le MUC Escrime, un club plein d'avenir

Le MUC Escrime, installé au gymnase Pitot, compte plus de 300 adhérents. Portrait de club avec son président Jean-François Mahé.



Jean-François Mahé, président du MUC escrime

Plus de 300 Montpelliérains, des pousins aux vétérans, jouent de l'épée ou du fleuret dans le cadre du Muc Escrime de Montpellier. "Bien que très peu médiatisé, c'est un sport passionnant, s'enthousiasme Jean-François Mahé, président du club depuis plus de 30 ans, c'est une discipline complète qui nécessite des qualités physiques, techniques, cérébrales et une bonne part d'instinct. Une phase d'escrime se joue comme une partie d'échecs, il faut savoir anticiper sur ce que va faire l'adversaire et le pousser à la faute pour arriver à le toucher".

Depuis les années 70, le Muc Escrime connaît un développement régulier. Quand Jean-François Mahé prend la présidence en 1973, le club végète : installé rue du Carré du Roi, il compte 26 licenciés, dispose de 2 pistes et fonctionne avec un maître d'armes qui était près du départ à la retraite. L'arrivée d'un nouveau maître d'arme, spécialiste de l'épée, l'installation au gymnase des Arceaux avec 6 pistes, donne une nouvelle dynamique au club qui va grossir jusqu'à compter 176 licenciés et rendre indispensable le recrutement d'un deuxième entraîneur qui sera, lui, spécialiste du fleuret.

UN ÉQUIPEMENT REMARQUABLE

Quand la Ville décide de raser le gymnase des Arceaux pour en faire un jardin, c'est un nouveau tournant pour le MUC Escrime : "J'ai dit au maire que nous souhaitons être relogés dans des locaux plus grands et surtout que nous voulions rester dans le quartier. En effet, nous travaillons beaucoup avec les écoles du secteur, les maîtres d'armes allant dans ces écoles, et nous ne souhaitons pas nous en éloigner". La proposition de logement au gymnase Pitot répond complètement aux attentes du club. Le gymnase a bénéficié de travaux importants pour être aménagés en salle d'escrime et aujourd'hui Montpellier bénéficie d'un équipement remarquable, avec 14 pistes d'entraînement et une piste podium. "Le président de la Fédération fran-

çaise d'escrime, descendu exprès de Paris pour l'inauguration, a d'ailleurs déclaré au maire qu'il venait de doter Montpellier de la plus belle salle d'escrime de France" se souvient Jean-François Mahé.

Les quelque 300 adeptes de l'escrime ont maintenant à leur disposition trois maîtres d'armes et un moniteur en formation. Chaque année, les effectifs augmentent régulièrement. L'investissement en matériel est plutôt cher, mais la première année, le club prête tout le matériel aux enfants débutants. Pour ceux qui continuent, tous les ans le club organise une bourse d'échange ce qui permet aux joueurs de s'équiper à un prix raisonnable.

Le club est jeune et plein d'avenir, 136 licenciés sur les 314 inscrits ont moins de 15 ans et même si le club n'a pas encore atteint un niveau d'excellence les résultats sont très encourageants, de nombreux pratiquants accédant à de bons, voire de très bons niveaux.

"Il faut 10 ans pour faire un champion, conclut le président du club, depuis que nous sommes à Pitot, que les problèmes de locaux et d'encadrement sont réglés, nous sommes vraiment aptes à faire un travail sérieux. Les résultats vont suivre."

Le Muc Escrime n'a pas dit son dernier mot. Le maire de Montpellier, ancien escrimeur, spécialiste du fleuret, et président d'honneur du club suit de très près cette montée en puissance.



EN 1785

La mort du père de l'empereur à Montpellier

Au n°7 de la rue du Cheval Vert, dans le quartier de la Saunerie, une plaque rappelle que le 24 février 1785, Charles Bonaparte s'est éteint à cet endroit. Récit de ses derniers instants par Georges Plagnes, professeur à la retraite.



A Montpellier, à la fin du mois de février 1785, un homme est assis au coin du feu dans une chambre d'une maison confortable, dans le faubourg de la Saunerie. Cet homme est vêtu avec un beau costume d'élégance ; sa perruque blanche est bien disposée, il porte un jabot de dentelle vert bleu aux larges plis et aux boutons dorés, une culotte bleue à rayures noires, des bas bleus, des souliers vernis. Mais ce gentilhomme est manifestement malade. De temps en temps, il met sa main le long de sa veste et grimace de souffrance. Il sort parfois de la vaste poche de son vêtement une tabatière qu'il n'ouvre point. Le tabac est pour lui un fruit défendu. Des livres de Voltaire et de Rousseau sont disposés près de lui sur un guéridon, il les regarde d'un air dédaigneux. Mais il ne

re lit plus les œuvres du philosophe de Ferney ou du citoyen de Genève. Il entend le vent qui secoue l'enseigne du "Cheval Vert" de l'auberge toute proche. Il entend frapper à sa porte et est heureux de dire "Ouvrez". Un domestique introduit un jeune prêtre qui se présente en ces termes : "Je suis un vicaire de notre paroisse dont l'église Saint-Denis est toute proche. J'ai appris par M. le Permout, notre ami, que vous étiez un gentilhomme corse M. Carlo dit Bonaparte, venu à Montpellier demander des soins à un professeur de notre excellente faculté. J'ai tenu à vous rendre visite." Le malade accueillit avec joie ce visiteur. Au cours de leur conversation, dans les gestes, dans la voix du jeune prêtre, une vive sympathie transparaisait. Il promit de revenir bientôt.

Trois jours après, il revenait en effet dans cette chambre que le gentilhomme ne quittait plus où l'on entretenait sans cesse un bon feu. Cette fois, M. Bonaparte confia ses sentiments intimes : "Je vais mourir, lui dit-il. Les remèdes ne peuvent même plus me soulager : le cancer à l'estomac, héréditaire dans ma famille me torture... Je songe souvent à ma famille restée en Corse. Elle ne dispose que de maigres ressources. Ma femme est très énergique, mais que peut-elle ? L'aîné de mes enfants, Joseph, est un incapable qui ne pourra jamais être un guide, que deviendront-ils ? ... Mais par contre, j'ai un autre fils, Napoléone, qui me donne beaucoup de satisfactions. Voyez son portrait". Le malade prit sur le rebord de la cheminée une miniature qu'il tendit à son visiteur. Elle représentait un adolescent de 16 ans, de petite taille mais très droit, en uniforme bleu des petits élèves officiers. La main sur la bouche, dans une attitude très réfléchie, il semblait combiner un plan d'attaque.

Le Père reprit : "Le professeur de mathématiques de cet élève est enthousiaste de son goût pour les sciences et pour l'armée militaire. Il a joint à cette miniature, une lettre plus élogieuse encore que les précédentes dans laquelle il écrit un mot : 'Napoléone ira loin, si les circonstances le favorisent'. Moi-même avant de tomber gravement malade, j'ai pu aller voir ce petit prodige à Brienne et je lui ai offert une très belle montre. Hélas, je ne le reverrai plus..." Ici, le gentilhomme s'arrêta. Il mit sa main droite dans son gilet comme pour comprimer la souffrance affreuse qui le crispait. "J'ai écrit à mon beau-frère, l'Abbé Fesch, vicaire à la cathédrale d'Ajaccio pour qu'il vienne en hâte, j'aurai ainsi un proche près de moi. Adieu monsieur l'Abbé." "Je penserai à vous en disant la Sainte Messe et dans mes prières" répondit le jeune prêtre. L'Abbé Fesch arriva en hâte. Hélas ! il ne pût que donner les derniers sacrements à son beau-frère et être ainsi l'auxiliaire et le témoin d'une fin très édifiante. Le 24 février 1785, Carlo di Bonaparte expirait.

Les circonstances qui ont conduit le père de Napoléon à Montpellier

En 1784, M. de Buonaparte, noble corse constamment désargenté avait gagné le continent pour gagner sa cause à la cour de Versailles dans une affaire d'héritage. Mais souffrant de problèmes à l'estomac, il avait dû se rendre à Montpellier pour consulter les médecins les plus connus : La Mure, Sabatier, Barthès. En compagnie de son fils Joseph, il loua un appartement dans une maison retirée hors la ville, "entre les murailles et les cours de casernes", appartenant à une dame Delon. Elle le soigna avec dévouement ainsi que le professeur Vigroux. Soins inutiles, il succombera quelques mois après son arrivée à Montpellier. Inhumé au cimetière de l'Observance, son corps sera transporté à Saint-Leu (Val d'Oise) en 1803, avant de rejoindre la chapelle funéraire des Bonaparte à Ajaccio sous Napoléon III.

CORUM DES PHOTOGRAPHES : INSCRIVEZ-VOUS

Cette animation qui se déroulera les 25, 26 et 27 octobre est réservée en priorité aux photographes de Montpellier et de l'Agglomération, mais seules les 100 premières inscriptions seront prises en compte. Il n'y a pas de thème imposé. Chaque photographe pourra exposer 4 tirages photographiques (format maxi. 30 X 45 cm) ou 2 tirages (format maxi. 50 x 70 cm). Inscriptions du mardi 7 au vendredi 10 octobre, de 13h à 18h au Carré Sainte-Anne, 2 rue Phillipy, tél. : 04 67 60 82 11. Renseignements : Direction de l'Animation culturelle, tél. : 04 67 34 88 80.

ODYSSÉE VERS L'INFINI

Ce spectacle réalisé par le National Air and Space Museum de Washington est programmé en première européenne au Planétarium Galilée. Il présente des images étonnantes de Mars et répond aux questions essentielles sur la formation des étoiles et la vie des galaxies. Les mercredis et dimanches à 15h30 et 17h et les samedis à 15h30. Contact : 04 67 13 26 26.

BUS INFO JEUNES

Ce bus qui circule dans les quartiers est à même de donner des infos pratiques pour les 13-25 ans concernant l'emploi, l'orientation, le logement, les loisirs, la culture, la santé, les aides aux projets juridiques, les sports, etc. Il stationne tous les mardis de 9h à 13h, place Saint-Denis (Gambetta), tous les mercredis de 14h30 à 18h à la patinoire Végapolis et tous les jeudis de 13h30 à 15h30 à la faculté Paul-Valéry. Contact : Espace Montpellier Jeunesse : 04 67 92 30 50 et toute l'actualité jeunesse sur le site : www.ville-montpellier.fr.

LES BAIGNEUSES

Au sein de l'exposition qui présente les chefs d'œuvre de la collection Bruyas jusqu'au 12 octobre, une nouvelle animation intitulée Le scandale des Baigneuses est proposée au cours d'une visite guidée, les 9 et 10 octobre: pour tout savoir sur les particularités de ce tableau qui déclencha l'incompréhension, voire le rejet des contemporains de l'artiste. Inscriptions au Pavillon du Musée Fabre, tél. : 04 67 66 13 46

Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier

Par Valdo Pellegrin



Les combats ont été acharnés pour la maîtrise de la butte Saint-Denis (sur laquelle se trouve aujourd'hui le lycée Joffre).

LA CITADELLE : LE SIÈGE DE 1622

Montpellier, ville huguenote, a subi plusieurs sièges durant les guerres de Religion. Le premier siège durera du 2 septembre au 3 octobre 1562 par l'armée du Duc de Joyeuse. A cette occasion et pour assurer une meilleure protection de la ville, le Comte de Crussol, chef protestant, demande la première "dévastation" systématique des faubourgs. Un second siège a lieu de juin à octobre 1577 par les troupes de Montmorency-Damville. Dans les deux cas il s'agit de troupes de 2000 à 3000 hommes. Suite à la paix de Bergerac (17 septembre 1577), la ville devient place de sûreté pour les huguenots. En 1622, les choses sont beaucoup plus sérieuses puisque le roi Louis XIII vient en personne assiéger la ville avec 14000 hommes et 43 pièces d'artillerie venues par le Rhône. En face les huguenots sont 4000. Le vieux rempart médiéval de la commune clôture ne jouera aucun rôle, car, à la demande des consuls, l'ingénieur protestant d'Argencourt a édifié une deuxième enceinte qui fait de Montpellier une des villes les mieux fortifiées d'Europe. Le siège commence le 31 août 1622 et va durer 50 jours. Le roi dirige les opérations depuis Méric, propriété réquisitionnée à l'Est de la ville. Entre le 8 septembre et le 10 octobre, 8569 boulets de canon s'abattront sur la ville avec un point culminant de 1200 pour la journée du 2 octobre. Les combats ont été acharnés pour la maîtrise de la butte Saint-Denis (sur laquelle se trouve aujourd'hui le lycée Joffre). Le 19 octobre, le Duc de Rohan, chef des

A l'occasion d'une promenade à travers Montpellier, Valdo Pellegrin retrace le passé protestant de notre cité. Première étape, la Citadelle, l'Esplanade, le collège des jésuites et la place Chabaneau.

armées huguenotes en Languedoc, dont les troupes sont stationnées à Lunel et à Sommières, négocie les conditions de la paix : lettre de pardon du roi et démolition de la deuxième enceinte fortifiée de d'Argencourt. Dans la négociation, Rohan ne s'est pas oublié. Il touchait huit cent mille livres pour son duché de Valois et son gouvernement de Poitiers. Il obtenait une pension de trente mille livres pour son frère, le Prince de Soubise; et une autre de quarante mille livres pour lui en récompense de ses bons offices.

Le 20 octobre, le roi faisait son entrée dans la ville soumise mais non vaincue, se montrant d'une grande tolérance. Il autorisa les ministres à prêcher librement durant son séjour en ville et le consistoire reconnaissant lui dit dans son adresse : "Vous imitez, Sire, le grand Roi des Rois, qui de tout temps a pris plus de plaisir à effacer le péché par sa grâce que le pêcheur par sa vengeance". Le roi refusa également, toutes les églises catholiques étant détruites, de faire célébrer dans un temple le service d'action de grâces. Il fit célébrer cet office dans la loge des marchands. Le roi visita avec intérêt et curiosité les fortifications de d'Argencourt et, impressionné, l'engagea à son service. Ce dernier aura à fortifier des villes sur l'Atlantique (le port de Brouage, Saint-Martin-de-Ré, l'île d'Oléron). Le roi laisse dans la ville les régiments de Normandie et de Picardie dont les soldats sont logés chez l'habitant aux frais des Montpelliérains.

La construction de la Citadelle (1624 - 1627)

Deux ans plus tard, les Montpelliérains supportent de plus en plus mal d'avoir à loger les soldats chez eux et demandent au roi de construire une caserne pour les héberger. Le roi s'empresse alors de faire construire, non une simple caserne, mais une citadelle. C'est l'ingénieur Jean de Beins qui est chargé de sa construction en utilisant les matériaux des remparts démantelés et de quelques églises détruites.

La citadelle comprend 4 bastions :

- Nord-Ouest : bastion du roi avec la prison
- Sud-Ouest : bastion de la reine, construit sur le cimetière protestant saccagé pendant le siège

- Nord-Est : bastion Montmorency
- Sud-Est : bastion Ventadour

Ensuite, la partie du rempart de la commune clôture située en face de la citadelle est détruite tandis qu'un mur est construit du bastion du roi à la porte du Pila Saint-Gély ainsi qu'un autre mur du bastion de la reine à la porte de Lattes. Enfin, les canons de la citadelle sont tournés vers la ville. Montpellier, de place de sûreté des huguenots est devenue une place forte royale.

Note 1

La construction de la Citadelle est terminée en 1627, alors que Vauban est né en 1633. La Citadelle ne lui doit donc rien. En fait, d'Argencourt, comme Jean de Beins, est un précurseur de Vauban

Note 2

D'après Mireille Lacave, dans "Montpellier la Souveraine" (1993) page 107, la Citadelle a été construite par l'ingénieur militaire Charles Chesnel, seigneur de Meux.

Note 3

Au début du 19^e siècle, la Citadelle deviendra la caserne du 2^e régiment du génie. Les exercices ne se feront plus sur le champs de Mars (aujourd'hui l'Esplanade et son jardin) mais sur le polygone du génie sur lequel a été construit le centre commercial du même nom ; les bâtiments actuels dans la Citadelle ont été construits entre 1866 et 1876. Après la première guerre mondiale, la caserne prendra le nom de caserne Joffre. En effet Joseph Joffre (1852 - 1931) est admis à l'Ecole Polytechnique en 1869, et à sa sortie, il choisira l'arme du génie, ce qui l'amènera à servir pendant deux ans au deuxième régiment du génie à Montpellier. La caserne deviendra "Lycée Joffre" à part entière à partir de 1958.

Note 4

Le fossé destiné à faire passer la voie de chemin de fer entre l'Esplanade et la Citadelle sera creusé en 1845

L'ESPLANADE

Elle fut d'abord un terrain d'exercice pour l'armée entre la Citadelle et la ville. Elle sera aussi le lieu des exécutions capitales notamment pour les pasteurs protestants après la révocation de l'édit de Nantes. La prison était dans le bastion du roi, le condamné sortait de la Citadelle sous escorte avec roulement de tambour. Le supplicié était assisté d'un prêtre qui lui demandait de se convertir. Sur l'Esplanade, soit il était pendu, soit il était soumis au supplice de la roue, c'est à dire "rompu vif". A cette époque, il ne faisait pas bon être protestant à Montpellier si bien que ces pasteurs et prédicants exécutés étaient davantage pleurés dans les Cévennes et en Vivarais qu'à

Montpellier même. On retiendra deux exécutions particulièrement retentissantes : celle de Claude Brousson (1698), avocat et pasteur dont la tête avait été mise à prix 5000 livres par l'intendant Basville, et celle de Pierre Durand (1732) frère de Marie Durand, prisonnière durant 38 ans à la Tour de Constance et dont le père Etienne Durand avait été emprisonné au fort de Bescou au large d'Agde afin de faire pression sur son fils. La maison des Durand, au Bouschet de Pralles en Ardèche, est devenue un musée.

Note 1

Les exécutions pour faits de religions à Montpellier ont eu lieu durant deux siècles

de 1554 à 1754. Avant 1627, elles avaient lieu au Peyrou. Mais après la construction de la prison dans la citadelle, il semble qu'elles se soient surtout déroulées sur l'Esplanade face à la Citadelle.

Note 2

Durant les troubles des Cévennes, en particulier pendant la guerre des camisards (1702 - 1704), une sorte de tri se faisait à Sommières, les femmes prises dans les assemblées du désert étaient envoyées à la Tour de Constance, les hommes aux galères à Marseille et les pasteurs ou prédicants, quand ils n'avaient pas été exécutés sur place, étaient envoyés à Montpellier, résidence de l'intendant pour être jugés et mis à mort.

LE COLLÈGE DES JÉSUITES

Après le siège de 1622, la reconquête catholique de la ville est confiée à l'évêque Pierre de Fenouillet. Sous son épiscopat, une vingtaine d'ordre religieux vont s'installer à Montpellier en même temps que sera développée une politique volontariste d'acquisition foncière tant à l'intérieur de la ville qu'à l'extérieur dans les faubourgs. C'est dans ce même cadre que cet évêque obtient en 1630 de Louis XIII et de Richelieu que l'Académie soit confiée aux jésuites et devienne le "Collège Royal et Académique de la Société de Jésus". L'architecte Savy a construit de 1682 à 1686 les bâtiments actuels situés face à l'esplanade. Les travaux se sont poursuivis de 1689 à 1692 et à partir de 1707 fut construite l'église qui prendra le nom de Notre Dame des Tables après la révolution. En 1762, le parlement de Toulouse supprime l'ordre des Jésuites et le

Collège Royal passe entre les mains des séculiers. Il sera ensuite tour à tour, Collège National, Ecole Centrale puis lycée impérial de 1803 à 1862.

Note 1

C'est en 1958 que le lycée de garçons quitte l'ancien collège des Jésuites pour s'installer dans la citadelle sous le nom de lycée Joffre.

Note 2

Elèves célèbres du lycée de garçons de Montpellier : Auguste Comte, André Gide (il habitait juste à côté rue de la Salle l'Evêque), Paul Valéry, André Chamson, Charles Renouvier, Francis Garnier, Jules Planchon, Maurice Chauvet, Roger et Alain Peyrefitte.

LA PLACE CHABANEAU

• La construction du Grand Temple (1583)

En 1562, les guerres de Religions débutent, suivies de 40 ans d'affrontements fratricides et meurtriers. Les partisans de la cause protestante s'emparent des édifices religieux et du pouvoir consulaire. Après les caves et les habitations privées du temps de la clandestinité, les églises catholiques de Notre Dame des Tables et la cathédrale Saint-Pierre sont les premiers lieux officiels où se déroule le prêche huguenot. Cependant les réformés ont besoin d'un véritable lieu de culte symbolisant l'assise de la nouvelle religion dans la cité. Le consistoire décide alors la construction d'un grand temple et achète l'ancien bâtiment de la cour du Bayle, situé au centre ville. Le Bayle, personnage important de la cité était officier de justice et receveur des finances. Cette charge avait été supprimée en 1551. Ce temple inauguré en 1583 d'une capacité de 1500 places, dont la toiture était soutenue par une seule arche d'une portée extraordinaire, faisait l'admiration des étrangers de passage dans la capitale provinciale et passait pour être le plus beau d'Europe. Sur la pierre du centre de l'arche était gravée la date de la construction et les armes de Châtillon, fils de l'amiral de Coligny, qui fut gouverneur militaire de la ville, après le siège de 1577.

• L'affaire Isabeau Paulet (Novembre 1682)

Durant tout le 17^e siècle, l'espace religieux est réinvesti par les catholiques. L'interprétation, avec la plus extrême rigueur, de l'Edit de Nantes conduit à une domination catholique de plus en plus pressante qui se traduit par la destruction des temples sous des prétextes tout à fait fallacieux. En effet, Louis XIV avait autorisé dès 1665, l'enlèvement des jeunes enfants à leur famille protestante pour les placer dans des maisons de conversion et les élever de force dans la religion catholique. Dans un premier temps, ces enlèvements ne furent autorisés qu'à partir de 12 ans, mais en 1681, cette limite d'âge fut abaissée à 7 ans. La marquise de Portes avait installé dans son château de Rivières de Theyrargues, sur la Cèze près de Saint-Ambroix, une maison

de conversion où des religieuses recrutées chez les sœurs de Pont-Saint-Esprit et des pères de la Doctrine Chrétienne s'employaient à la conversion des jeunes pensionnaires. L'entreprise n'était pas totalement dévote et désintéressée, puisque la marquise obligeait les parents à payer un prix de pension extrêmement élevé, parfois ruineux pour certaines familles. En 1674, la petite Isabeau Paulet, à peine âgée de 12 ans, passa une année dans cette maison de conversion tout en restant fidèle à sa foi réformée. Libérée, elle retourna vivre chez sa mère à Montpellier où elle fréquenta régulièrement le temple. Cinq ans plus tard, elle fut à nouveau arrêtée et accusée d'être relapse (retombée dans l'hérésie), car on prétendait qu'elle avait abjuré pendant son séjour à Theyrargues. Elle démontra la fausseté de ces accusations mais n'en fut pas moins condamnée. En fait, ses persécuteurs cherchaient un moyen juridique d'abattre le Grand Temple de Montpellier. Isabeau relapse, le temple qui l'avait accueillie devait être démoli. Le parlement de Toulouse ordonna sa destruction en un temps record et celle-ci commença immédiatement le 4 décembre 1682.

• La démolition du Grand Temple (Décembre 1682)

Le duc de Noailles, commandant militaire du Languedoc, craignant des troubles, fit fermer les portes de la ville et donna des armes aux catholiques. Les archers du régiment de Saull, venu en renfort, furent dispersés dans la ville, tandis que les ministres étaient consignés chez eux. Un cordon de troupe empêchait d'approcher du temple. Pendant ce temps, 150 maçons, payés par les réformés, détruisirent le Grand Temple en trois jours.

• Epilogue : L'Hôtel de Ganges (1686)

On érigea alors, à l'emplacement du temple une croix. Mais en 1686, Jeanne de Gevaudan, comtesse de Ganges, qui était la maîtresse du cardinal de Bonzy, archevêque



Le collège des jésuites.

de Narbonne et président des Etats du Languedoc, fit bâtir à cette place une demeure somptueuse qu'on appela l'hôtel de Ganges. Il fallut, pour cela, déplacer la croix, ce qui donna naissance à des couplets satiriques comme ces deux vers : "Ô Croix, quitte ce lieu, Vénus va l'habite. Et la Croix et Vénus ne peuvent s'accorder." Quand la comtesse de Ganges mourut en 1717, la Ville acheta son hôtel et les intendants du Languedoc vinrent s'y établir avec leurs bureaux, quittant l'hôtel d'Audessan. La place que nous appelons aujourd'hui place Chabaneau devint alors la place de l'intendance.

Note 1

Jeanne de Gevaudan avait épousé François de Vissec de Latude, comte de Ganges, et se trouvait de ce fait la belle sœur de la marquise de Ganges qui fut assassinée en 1667 à Ganges par deux de ses beaux-frères, à l'instigation de son mari.

Note 2

La construction de la préfecture actuelle reste liée au percement de la rue Nationale (rue Foch). Par expropriation et travaux successifs, la préfecture s'agrandira. Mais elle ne dévoilera sa façade actuelle sur la nouvelle place qu'en 1883, lorsque seront arrêtés définitivement les travaux de percement de la rue Nationale à hauteur de la rue de l'Aiguillerie.

à suivre...

agenda

Euterp

Concert symphonique
Direction Armin Jourdan - Piano Jean-Philippe Collard.
Programme : Maurice Ravel (concerto pour la main gauche pour piano et orchestre) ; Dimitri Chostakovitch (symphonie en ré mineur op. 47). Opéra Berlioz - 10 octobre à 20h30 et 11 octobre à 17h.

Montpellier Jazz
Renaud Garcia-Fons trio
Salle Pasteur - Le Corum - 12 octobre à 21h

Concert symphonique
Direction Friedemann Layer. Programme : Gustav Mahler (symphonie n°6 "Tragique", en la mineur. Opéra Berlioz - Le Corum - 17 octobre à 20h30 et 19 octobre à 10h45

Concert Amadeus
Europa Galante. Programme Luigi Boccherini (quintette à cordes en do majeur opus 25 n°4 ; quintette à cordes en sol mineur opus 46 n°4 ; quintette à corde en do majeur opus 45 n°4.
Salle Pasteur - Le Corum - 21 octobre à 20h30

Montpellier Jazz
Pier Pioli - Daniel Huck Quartet.
Salle Molière - Opéra Comédie - 8 novembre à 21h

Théâtre des Treize Vents
"Oktober des écritures contemporaines"

Notre pain quotidien
De Gesine Danckwart - Mise en scène Luc Sabot - Avec Mathis Beyler, Yves Ferry, Lila Greene, Moni Grégo, Fanny Rudelle
Théâtre de Grammont - Du 1e au 4 octobre

XCA
De Jean-Luc Payen - Mise en scène Renaud-Marie Leblanc - Avec Cédric Crenn
Théâtre de Grammont - Du 8 au 11 octobre

Orgie nuptiale (création)
De Marion Aubert - Mise en scène Marion Guerrero - Avec Régis Lux
Théâtre de Grammont - Du 15 au 18 octobre

La femme gelée
D'Annie Eranaud - Mise en scène Jeanne Champagne - Avec Martine Schambacher, Chloé Dabert. Théâtre de la Vignette (Université Paul Valéry) - Du 4 au 7 novembre

Théâtre du Hangar

Récréation
Avec Sébastien Portier, Jacques Bioulès, l'image de David Alaya
Du 31 octobre au 6 novembre

Le Miroir
D'après Petits poèmes en prose de Charles Baudelaire, par David Stanley.
Un homme arrive à triporteur. Qui est-ce ? Difficile à savoir. Quelqu'un qui déambule sur le périphérique de la société, avec assez de recul pour placer une loupe devant un œil et un miroir devant l'autre. Ce soir, il va jouer pour un public qui se trouve sur son chemin. Il descend de son destrier, et tout en se préparant pour le spectacle, il parle. Ce qu'il raconte, est-ce vraiment son vécu ou ses fantaisies ? Difficile à dire, mais il y croit et c'est l'important.
Du 23 septembre au 11 octobre

Galerie Saint-Rayv

Exposition Sessifia Dabla
Jusqu'au 12 octobre
Ouvert tous les jours sauf le lundi de 13h à 19h

La Vista

Bzzz
Ou les confessions d'un être nuisible mais repentant, par la compagnie Tournée Générale. Venez vous faire piquer de rire en découvrant le texte intégral de la première traduction mondiale du journal d'un moustique 10, 11, 12, 17, 18, 19 octobre

Galerie Photo

Alain Ceccaroli
Journal d'un paysage méditerranéen
Du 7 octobre au 29 novembre - Esplanade Charles de Gaulle



Du 14 AU 18 octobre

Festival à 100%

Le Festival à 100%, c'est une semaine d'animations gargantuesque à Montpellier : mise en bouche "Chez Mémé" avec le groupe Wah, quatre jours de concerts sous chapiteau à l'Espace Grammont, un forum inter-régional des musiques actuelles à Odysseum, le tout jumelé avec la Coupe européenne de skateboard qui se tiendra au Zénith durant le week-end. Bref, une manifestation festive et culturelle avec du sens et le souci de la forme. Dans un crescendo de décibels, laissez-vous porter par la déferlante méridionale et ne cherchez plus le "Festival de musiques actuelles à Montpellier", vous y êtes.

Programme des concerts A l'Espace Rock domaine de Grammont

- Mercredi 15 octobre, Soirée chanson : Arthur H + Les Ogres de Barbak + Les Acrobates + Chozparei
- Mercredi 16 octobre Soirée Electro Dub : High Tone + Ez3Kiel + L'œuf raide
- Vendredi 17 octobre Soirée Skarnaval : Marcel et son orchestre + Svinckels + Kanjar'Oc + Oust Louba + Les Kadors
- Samedi 18 octobre Soirée "Tout à fond" : Lofofora + Seven Hate + Nostromo + Eyeless + La Calcine
- Forum inter régional des musiques actuelles, A la patinoire Végapolis
- Vendredi 17 octobre Débat : Quelles formes juridiques donner à une action solidaire dans le domaine des musiques actuelles ?
- Samedi 18 octobre Stands de présentation au public (associations, labels, médias, artistes ...)

16 - 19 Octobre

Mort accidentelle d'un anarchiste

Une œuvre choc de Dario Fo revisitée avec dérision et goût de l'absurde par la Compagnie Pourquoi pas ? Les Thélémites. L'histoire est inspirée d'un fait divers : le 12 décembre 1969, le cheminot Pinelli est arrêté par la police. Gardé à vue arbitrairement, il "tombe" trois jours plus tard d'une fenêtre du quatrième étage de la préfecture de Milan. On conclut à une mort "accidentelle", vraisemblablement un suicide... Usant du rire comme d'une arme, de la révolte comme garde-fou politique, c'est l'éternel personnage du jongleur, réminiscence médiévale, qui prend la parole pour faire éclater la vérité et se travestit pour mieux combattre les injustices de la vie sociale. Dans les pas de Dario Fo, la Compagnie Pourquoi Pas ? - Les Thélémites fait montre de son habituel sens de la dérision et de son goût pour l'absurde et le téléscopage improbable pour traquer l'imposture et dénoncer l'hypocrisie. Et l'excès d'in vraisemblance fait tout à coup surgir une trop criante vérité...



Compagnie Pourquoi Pas? Les Thélémites
Mise en scène Fred Tournaire
16, 17, 18 octobre à 21h,
19 octobre à 17h
Théâtre Jean-Vilar

21 octobre

Ballet National

de Chine

Parce que c'est l'année de la Chine en France, Montpellier Danse a décidé d'inviter l'une des compagnies les plus prestigieuses et reconnues au monde, le Ballet National de Chine, pour une soirée exceptionnelle : triple programme pour une démonstration magistrale de leur technique éblouissante qui s'illustre autant dans le répertoire romantique que dans la création contemporaine néoclassique ou la sophistication du ballet chinois. Trois histoires : celle de La Bayadère, un classique s'il en est, celle exemplaire d'une pauvre fille de paysan qui refuse d'être vendue et s'engage pour de nouvelles aventures dans Le détachement Féminin Rouge, "le plus fameux des ballets chinois créé pendant la guerre civile", enfin l'épopée du Fleuve Jaune symbole de l'esprit héroïque du peuple chinois pendant la guerre sino-japonaise. Le tout est dansé avec un sens jubilatoire du spectacle par les étoiles du Ballet National de Chine, rompues aux techniques classiques occidentales, mais aussi à l'art acrobatique chinois qui vient accentuer encore la fabuleuse virtuosité d'un répertoire haut en couleurs.

Direction du Ballet National de Chine : Zhao Ruheng - 21 octobre à 20h30 Opéra Berlioz - Le Corum



Location et renseignements

Théâtre Jean-Vilar
155, rue de Bologne - BP 7269
34184 Montpellier cedex 4
tél. 04 67 40 41 39
Réservation billetet : 08 92 68 36 22

Montpellier Danse
18, rue Sainte-Ursule (tramway Louis-Blanc)
BP 2019
34024 Montpellier cedex 1
0 800 600 740 (appel gratuit)
www.montpellierdanse.com

Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
34965 Montpellier cedex 2
Réservations : 04 67 60 05 45
www.theatre-13vents.com

Opéra national de Montpellier
Location Opéra Comédie
Le lundi de 14 à 18h
Du mardi au samedi de 12h à 18h
Par e-mail : location@opera-montpellier.com

Théâtre du Hangar
3, rue Nozeran 34000 Montpellier
tél. 04 67 41 32 71
e-mail : theatreduhangar@wanadoo.fr

Orchestre national de Montpellier
Le Corum - BP 9056
34041 Montpellier
Tél. 04 67 61 67 21
www.orchestre-montpellier.com

Zénith Sud
Renseignements téléphoniques : 04 67 64 50 00
Domaine de Grammont
Avenue Albert Einstein
34000 Montpellier
zenith@enjoy-montpellier.com



Plus de 200 films au programme du Festival du cinéma méditerranéen

Depuis 25 ans, professionnels et cinéphiles se retrouvent à Montpellier pour découvrir les meilleurs films récents produits en Méditerranée et l'émergence de nouveaux talents. Cette année, le festival de Montpellier offrira un espace encore plus large à sa sélection officielle pour les avant-premières, les compétitions et panoramas longs métrage, courts métrages et documentaires. La liste des films sélectionnés (plus d'une centaine au total) sera disponible le 10 octobre sur le site du festival (www.cinemed.tm.fr). Avec les hommages et les rétrospectives, ce seront donc plus de 200 films, trois concerts et de nombreux événements qui se succéderont du 24 octobre au 1^{er} novembre pour célébrer ce vingt-cinquième anniversaire.



Italie : Toto le Napolitain

Auteur de cinéma, de théâtre et de variétés, né à Naples en 1898, mort en 1967, Antonio Furst De Curtis, dit Toto a connu un succès comique phénoménal auprès du public italien des années 40 et 50 dans des films signés Steno et Monicelli, Rossellini, De Sica et d'autres parmi les plus grands. Parce qu'il est toujours d'actualité dans son pays et si peu connu dans le notre, le festival proposera une sélection de ses meilleurs films ainsi qu'une exposition présentée pour la première fois en France.



Rétrospective : Totò le Napolitain (Italie)
Le Pigeon, de Mario Monicelli

Cinéma d'animation

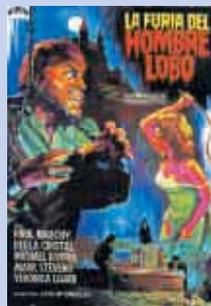
Pour ce vingt-cinquième anniversaire, une sélection des courts métrages les plus appréciés du public depuis que le festival présente des films d'animation, plus quelques films de l'année qui sont à découvrir. Du dessin animé aux marionnettes, des films d'archives en noir et blanc aux images de synthèse, on débordera bien sûr des frontières de la Méditerranée pour un florilège de l'animation mondiale. Et pour la première fois, le festival présentera un long métrage d'animation : en avant-première, la dernière production des studios Pixar, Le Monde de Nemo.

Espagne : hommage à Francisco Regueiro

Né en 1934, peintre, écrivain, scénariste, journaliste, il débute au cinéma en 1963 avec El buen amor, un des films les plus remarquables du nouveau cinéma espagnol. Contournant la période dure de la censure franquiste, il passe ensuite de l'humour noir au réalisme, puis à la comédie insolite qui voit le début de sa collaboration avec le scénariste Angel Fernandez Santos. De 1985 à 1993, il réalise avec lui trois films phares du cinéma espagnol. Personnalité remarquable, Francisco Regueiro mérite d'être redécouvert par le public et la critique.



Hommage à Francisco Regueiro (Espagne)
El buen amor, de Francisco Regueiro



Une nuit en enfer : Paul Naschy et le fantastique espagnol

En collaboration avec la Cinémathèque française, le festival de Montpellier poursuit son exploration du fantastique méditerranéen avec la grande période espagnole allant de 1968 à 1975. La naissance de ce genre en Espagne correspond au plus fort de la fabuleuse période italienne du fantastique et de l'horreur, elle-même héritée du modèle anglo-saxon. L'acteur Paul Naschy scénariste (et parfois réalisateur) des films où il apparaît, y représente à lui seul une véritable institution.

Liban : images, état des lieux



Au début des années quatre-vingt-dix, après 15 ans de guerre civile, le Liban se reconstruit, et dans l'effervescence du retour à la paix, le cinéma amorce une mutation, avec un besoin urgent de filmer, d'enregistrer et de témoigner se démarquant de l'amnésie dominante. Recherche fébrile d'une histoire passée et à venir, des gens, espaces et images perdus ou disparus, recherche formelle et esthétique aussi qui explore et interroge tous les genres et supports : fiction, documentaire, animation, expérimental, vidéo. Le festival rendra compte des lignes de forces animant la création audiovisuelle libanaise de ces quatre dernières années en présentant les films de réalisateurs confirmés et ceux de la "plus jeune" génération.



Les événements du 25^e anniversaire du festival
Souad Massi en concert, le 28 octobre Opéra Berlioz

Zénith Sud

- **Cheb Mami**
Vendredi 24 octobre à 19h30
- **Alizée**
Dimanche 26 octobre à 18h
- **Jean-Marie Bigard**
Mercredi 29 octobre à 20h30
- **Emilie Jolie**
Samedi 1^{er} novembre à 20h
- **Ben Harper & The Innocent Criminal**
Mercredi 5 novembre à 20h
- **Florent Pagny**
Vendredi 7 novembre à 20h30
- **Laurent Gerra**
Mardi 11 novembre à 20h30

Montpellier Danse 03

It Requires performances

Chorégraphie Muriel Piqué - Auteur Alain Béhar. Lorsque la danse de Muriel Piqué rencontre l'art dramatique d'Alain Béhar, un langage émerge, singulier et hybride, mélange d'écriture théâtrale et d'écriture chorégraphique. Mouvement et parole s'y associent alors afin d'explorer les préceptes fondamentaux du spectacle vivant : temporalité, rencontre interprète / spectateur, relation virtualité / réalité.
Ecole des Beaux-Arts - Jeudi 23 octobre à 20h30

Paris - Alger

Par la compagnie Nacera Belaza - En collaboration avec le théâtre Jean-Vilar - Dans le cadre de El Djair, une année de l'Algérie en France.
Théâtre Jean-Vilar - Vendredi 7 novembre à 21h

Les internationales de la Guitare

Dans leur vocation à promouvoir à travers le spectacle vivant les musiques du monde, les Internationales de la Guitare s'organise pour la huitième année du 3 au 19 octobre.

Au programme cette année :

- **Fado**, avec la voix sensuelle et sensible de Cristina Branco (17 octobre)



- **Flamenco** par le grand Tomatito accompagné de son sextet (18 octobre)
- **Swing manouche** avec le génial Biréli Lagrène Gipsy Project (10 octobre)
- **Musique égyptienne** par les spectaculaires Musiciens du Nil (11 octobre)
- **Tango**, interprété par l'étonnant septeto de Gustavo Gancedo (3 octobre)
- **Mandoline actuelle**, avec Patrick Vaillant et son Mélonious Quartet (4 octobre)
- **Guitare classique**, par Valérie Duchâteau qui interprète Barbara (19 octobre)

Salon international de la guitare

Ce salon rassemble pendant trois jours un grand nombre de luthiers de guitares en tous genres, des fabricants semi-industriels de guitares, des importateurs et des distributeurs nationaux et internationaux, des fabricants d'accessoires et de périphériques pour guitare, des structures pédagogiques publiques et privées. Il sera animé par de nombreux concerts, scènes ouvertes aux musiciens de la région, démonstrations diverses.

17, 18, 19 octobre
Opéra Comédie

Carré Sainte-Anne

States

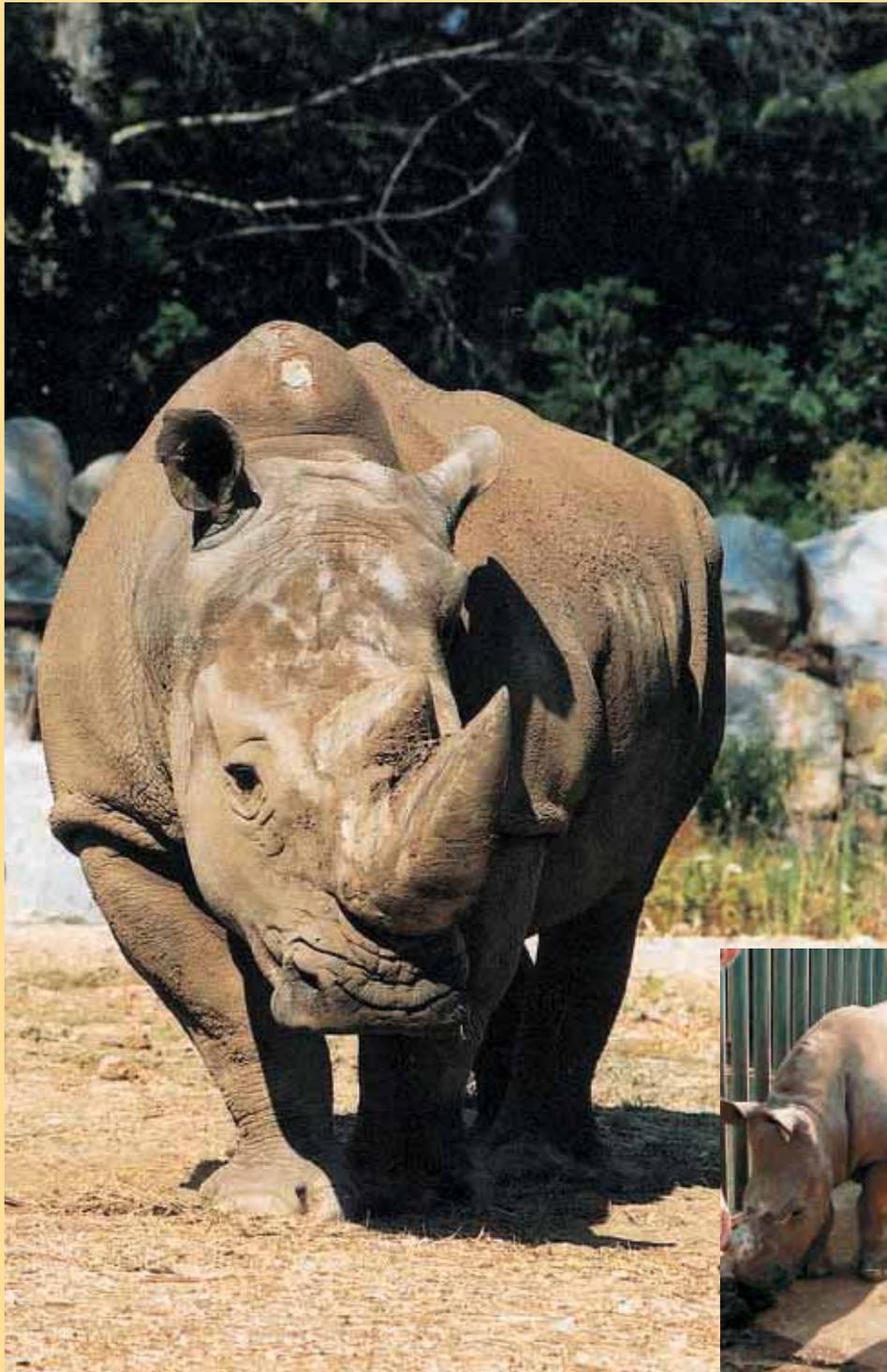
Exposition organisée par les Amis du Musée Fabre avec les œuvres de trois artistes : Robelin, Héraud et Bonnefois.
Du 17 octobre au 16 novembre

L'Algérie au cœur

C'est le titre d'un nouvel album de 12 titres enregistré par les Amis du Chant Berbère de Kabylie : "Douze titres pour dire cette musique qui vient du fond des âges et pour déclarer à l'Algérie blessée - et qui nous blesse - qu'elle reste, pour chacun de nous et pour des raisons semblables et différentes, un port d'attache, une Andalousie qui cristallise les serremments de cœur de la nostalgie, et un horizon, avec la culture et la tolérance, se dégagera".

9 OCTOBRE

Cassius accueille ses deux promesses au zoo



Le 9 octobre, deux femelles rhinocéros blancs, Mafunyane ("Mauvais caractère" en zoulou) et Jabulani ("Joyeuse") sont accueillies au zoo de Lunaret.

Le zoo, affilié depuis mai 1997 à l'association européenne des zoos et aquariums, participe au programme européen pour l'élevage des espèces menacées (EEP). C'est dans ce cadre qu'il accueille ces deux rhinocéros blancs qui proviennent d'une ferme d'élevage d'Afrique du Sud afin de créer une unité de production et participer à la conservation de cette espèce menacée. Une période d'acclimatation étant nécessaire pour ces deux mammifères, le public ne pourra les découvrir qu'à la fin du mois.



Cassius

Mafunyane et Jabulani en compagnie de Laurence Colas, directrice du zoo de Lunaret.

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas.

Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon, Marie-France Paulin, Xavier de Raulin.

Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. www.ville-montpellier.fr

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : octobre 2003.